



# Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

**8199<sup>e</sup>** séance

Jeudi 8 mars 2018, à 10 heures

New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M <sup>me</sup> Kaag . . . . .	(Pays-Bas)
<i>Membres :</i>	Bolivie (État plurinational de) . . . . .	M <sup>me</sup> Cardona Moscoso
	Chine . . . . .	M. Ma Zhaoxu
	Côte d'Ivoire . . . . .	M. Tanoh-Boutchoue
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M <sup>me</sup> Tachco
	Éthiopie . . . . .	M <sup>me</sup> Guadey
	Fédération de Russie . . . . .	M. Nebenzia
	France . . . . .	M <sup>me</sup> Gueguen
	Guinée équatoriale . . . . .	M <sup>me</sup> Mele Colifa
	Kazakhstan . . . . .	M. Vassilenko
	Koweït . . . . .	M. Alotaibi
	Pérou . . . . .	M. Meza-Cuadra
	Pologne . . . . .	M <sup>me</sup> Wronecka
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M <sup>me</sup> Andreyeva
	Suède . . . . .	M <sup>me</sup> Söder

## Ordre du jour

### La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2018/165)

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 10.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation en Afghanistan**

#### **Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2018/165)**

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Afghanistan, de l'Australie, de la Belgique, du Canada, de l'Allemagne, de l'Inde, de la République islamique d'Iran, de l'Italie, du Pakistan et de la Turquie à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil de sécurité, je souhaite la bienvenue à S. E. M<sup>me</sup> Julie Bishop, Ministre des affaires étrangères de l'Australie.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, qui vont faire un exposé, à participer à la séance : M. Tadamichi Yamamoto, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan; M<sup>me</sup> Habibi Sarabi, Vice-Présidente du Haut Conseil afghan pour la paix; et M<sup>me</sup> Mariam Safi, Directrice exécutive d'Organization for Policy Research and Development Studies.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. M<sup>me</sup> Joanne Adamson, Chargée d'affaires par intérim de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2018/198, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par les Pays-Bas.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2018/165, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

*Il est procédé au vote à main levée.*

*Votent pour :*

Bolivie (État plurinational de), Chine, Côte d'Ivoire, Guinée équatoriale, Éthiopie, France, Kazakhstan, Koweït, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Fédération de Russie, Suède, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2405 (2018).

Rappelant la dernière note 507 du Conseil de sécurité sur ses méthodes de travail (S/2017/507), je voudrais encourager tous les participants, aussi bien membres que non-membres du Conseil, à faire leurs déclarations en cinq minutes ou moins. La note 507 encourage également les orateurs appelés à faire un exposé à être brefs et à se concentrer sur l'essentiel. Les orateurs faisant un exposé sont encouragés à limiter leurs observations initiales à 15 minutes ou moins.

Je donne maintenant la parole à M. Yamamoto.

**M. Yamamoto** (*parle en anglais*) : Je voudrais vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir convoqué la présente séance sur l'Afghanistan à l'occasion de la Journée internationale de la femme. Je tiens à féliciter la Ministre Kaag pour son initiative de conduire une délégation composée exclusivement de femmes aujourd'hui et d'avoir encouragé les autres membres à faire de même. Je note également avec une vive satisfaction que M<sup>me</sup> Sarabi et M<sup>me</sup> Safi se sont jointes à la délégation afghane aujourd'hui. Il s'agit de deux femmes qui se sont distinguées dans leur carrière en œuvrant à la promotion de la paix en Afghanistan.

Les membres du Conseil ont pu se rendre compte de l'importance que revêtent les droits et l'autonomisation des femmes lors de la visite qu'ils ont effectuée récemment à Kaboul. Je suis sûr que tout comme moi, ils ont été très impressionnés par la résilience des femmes afghanes, dont la force permet de préserver le tissu social. Je vais évoquer le programme pour les femmes et la paix et la sécurité tout au long de mon exposé.

Il y a une semaine, l'Afghanistan a accueilli avec succès la deuxième conférence du Processus de Kaboul pour la coopération en faveur de la paix et de la sécurité. Tous les participants à la conférence ont entériné l'appel en faveur des pourparlers directs entre le Gouvernement et les Taliban sans conditions préalables. Toutes les parties concernées, y compris les Taliban, conviennent

qu'un règlement politique négocié est le seul moyen de mettre fin au conflit.

Le Président Ashraf Ghani a offert la paix aux Taliban sans conditions préalables et a proposé une feuille de route pour les négociations, en présentant toute une série de propositions concrètes afin de créer les conditions propices à l'ouverture des négociations. La proposition de négociations est sur la table. Il appartient maintenant aux Taliban de présenter leur propre proposition et d'entamer des pourparlers directs avec le Gouvernement afin de mettre fin aux souffrances du peuple afghan. L'argument des Taliban selon lequel ils ne négocieront pas avec le Gouvernement afghan parce que le conflit ne se joue pas entre les parties afghanes est une déformation de la réalité. En effet, des dizaines de milliers d'Afghans sont tués et mutilés chaque année dans des affrontements directs entre les Taliban et les forces gouvernementales.

Faire la paix et tendre la main aux opposants exige de la détermination, du courage et surtout, de l'unité nationale. Vu l'évolution récente de la situation politique au niveau national, je me dois d'exprimer mes préoccupations au sujet de certains agissements qui risquent d'approfondir les divisions au sein de la société. Les responsables politiques doivent placer l'intérêt national au-dessus des intérêts partisans. L'unité nationale constitue la seule base pour le maintien de l'appui international à l'Afghanistan et pour la mise en œuvre de réformes efficaces. La stabilité politique exige également l'inclusion. Il faut régler dans les meilleurs délais, au moyen d'une solution négociée, l'impasse politique prolongée relative au poste de gouverneur de la province de Balkh. Elle ne doit pas porter atteinte à l'autorité du Gouvernement d'unité nationale ni entraver les progrès s'agissant de l'exécution des fonctions essentielles du Gouvernement. Les élections à venir offrent une nouvelle occasion de faire prévaloir l'unité et la stabilité et de veiller à ce que tous les groupes soient représentés.

Lorsque les membres du Conseil se sont rendus en Afghanistan en janvier, ils ont clairement indiqué que les élections législatives devaient se tenir en 2018 et l'élection présidentielle en 2019. Depuis lors, les préparatifs en vue de l'inscription sur les listes électorales se sont accélérés. Sous la direction de son nouveau Président, la Commission électorale indépendante travaille d'arrache-pied pour préparer les élections, mais les délais sont toujours serrés. Dans l'une de ses premières déclarations, le Président de la Commission a admis que les élections devraient probablement être reportées au-delà

de juillet 2018, mais qu'elles pourraient tout de même se tenir cette année si les préparatifs ne sont pas retardés et si le processus d'inscription sur les listes électorales commence en avril comme prévu.

La Commission électorale indépendante doit également se concentrer sur les domaines dans lesquels elle peut obtenir des résultats et solliciter l'aide d'autres organismes gouvernementaux dans les domaines où il convient d'accélérer les progrès, tels que le recrutement du personnel chargé de l'inscription sur les listes électorales. L'Autorité centrale afghane d'enregistrement des actes d'état civil doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour permettre aux citoyens afghans qui remplissent les conditions requises de s'inscrire sur les listes en délivrant des cartes nationales d'identité, connues sous le nom de *tazkeras*, aux millions de personnes qui ne les détiennent pas. La sensibilisation du public est primordiale. Les électeurs afghans doivent comprendre qu'il est important qu'ils votent, même s'ils peuvent avoir de graves doutes à l'égard du système électoral du fait de leurs expériences passées. L'ONU collabore avec la Commission pour assurer la participation des femmes à toutes les étapes des élections – en tant que candidates, militantes et électrices.

Le nouveau Code pénal, entré en vigueur le 14 février, renforce le respect par l'Afghanistan des normes internationales en matière de droits de l'homme et de justice pénale et constitue une étape importante dans la réforme de la justice pénale du pays. Nous nous félicitons vivement de son entrée en vigueur. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a joué un rôle précieux dans la rédaction du Code pénal. Il me plaît d'annoncer, en cette Journée internationale de la femme, que le Gouvernement afghan a adopté l'amendement au Code pénal nécessaire pour faire en sorte que toutes les dispositions de la loi relative à l'élimination des violences faites aux femmes continuent de s'appliquer, garantissant aux femmes afghanes une protection juridique continue contre la violence.

Les femmes sont également touchées de manière disproportionnée par le conflit. Plus de 1 200 femmes ont été tuées ou blessées l'année passée, principalement au cours de combats au sol et d'attentats-suicides. Je suis particulièrement préoccupé par l'augmentation du nombre de victimes civiles causées par l'État islamique d'Iraq et du Levant-province du Khorassan, qui a élargi sa présence géographique au-delà de ce qui était jusqu'alors son bastion dans l'est de l'Afghanistan pour atteindre le nord du pays. Nous suivons de très près

l'évolution de la situation compte tenu des effets potentiellement déstabilisateurs dans le nord et au-delà.

Je voudrais aborder une autre question hautement importante, à savoir la question des réfugiés et des déplacés. Cela fait des décennies que le Pakistan et l'Iran accueillent généreusement des réfugiés afghans en période de besoins accrus, et nous leur savons gré de leur contribution. Il ne faut pas oublier qu'en 2016 et 2017, 1,5 million d'Afghans sont rentrés chez eux. Le Gouvernement afghan s'est félicité du retour de ses citoyens, mais ce nombre important de rapatriés met inévitablement à l'épreuve la capacité du Gouvernement de fournir des services. La garantie que les rapatriés auraient accès à la terre, au logement et aux services essentiels ne s'est malheureusement pas concrétisée. Nous pensons que cet écart doit être comblé avant d'encourager davantage de personnes à rentrer chez elles de leur plein gré. Il est possible, voire probable, que rien que cette année, plusieurs centaines de milliers d'Afghans supplémentaires soient de retour du Pakistan. Bien que les organismes d'aide internationaux soient en train d'élaborer des plans d'urgence pour fournir une aide à court terme, la responsabilité de la protection et du bien-être de la population incombe à l'État. Pour dire les choses simplement, seul l'État peut fournir des terres, garantir les droits de propriété et veiller à la prestation adéquate de services.

En ce qui concerne les investissements et l'amélioration de l'économie de l'Afghanistan, je note avec satisfaction la récente cérémonie de lancement des travaux de construction en Afghanistan du gazoduc Turkménistan-Afghanistan-Pakistan-Inde. Ce gazoduc de près de 2 000 kilomètres pourra transporter 33 milliards de mètres cubes de gaz du Turkménistan vers le Pakistan et l'Inde via l'Afghanistan. Le démarrage des travaux n'est pas seulement un succès pour la coopération et l'intégration régionales, il marque aussi le début de la concrétisation d'un projet de longue date en Afghanistan qui contribuera grandement à l'autonomie économique du pays.

La MANUA est reconnaissant au Conseil de l'adoption du renouvellement de son mandat. Des tâches importantes nous attendent cette année, notamment les initiatives de paix, les prochaines élections et la Conférence ministérielle sur l'Afghanistan, que l'ONU se réjouit d'accueillir avec le Gouvernement afghan à Genève le 28 novembre. Je me dois également de mentionner les domaines essentiels des droits de l'homme et des réformes, ainsi que les efforts de lutte contre la corruption. Nous comptons sur le Conseil de sécurité pour

nous donner un mandat clair, tandis que nous travaillons avec et pour le peuple et le Gouvernement afghans.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Yamamoto de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Sarabi.

**M<sup>me</sup> Sarabi** (*parle en anglais*) : C'est véritablement un honneur pour moi d'être ici aujourd'hui pour représenter les femmes afghanes. Je remercie la délégation néerlandaise de l'occasion qui m'est donnée de participer à la présente séance.

J'espère vivement que le Conseil de sécurité s'est fait une idée très claire de la situation au cours de sa dernière visite à Kaboul. Je remercie le Conseil de nous avoir rendu visite. Cela ouvrira certainement la voie à de nouvelles possibilités pour le Conseil de réaffirmer son appui au peuple afghan, en particulier aux femmes. La vie des femmes a changé considérablement au cours des 17 dernières années, et deux facteurs sont à l'origine de ces changements.

Premièrement, les efforts inlassables et les luttes constantes des femmes elles-mêmes; deuxièmement, la Constitution afghane, qui comprend des articles importants en faveur des femmes, qui leur ont permis de s'impliquer davantage dans les questions politiques et sociales dans le pays. Outre la Constitution afghane, qui accorde des droits égaux aux femmes et aux hommes afghans, le 5 mars 2003, l'Afghanistan a adhéré à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. En outre, des lois ont été adoptées sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes et la prévention du harcèlement sexuel.

Aujourd'hui, l'Afghanistan dispose de politiques nationales et d'engagements internationaux à l'appui de l'autonomisation des femmes. La Constitution afghane garantit l'égalité des droits devant la loi pour les femmes et les hommes. De même, la Constitution garantit aux femmes l'accès à l'éducation, aux soins de santé ainsi que leur inclusion sociale. Après 17 ans, l'Afghanistan dispose enfin d'une législation, de politiques et de plans nationaux clefs qui obligent encore plus le Gouvernement à renforcer la participation des femmes et l'égalité des droits.

La présence des femmes afghanes à certains des grands postes de décision aux niveaux central et provincial est remarquable. Aujourd'hui, la présence de femmes au Gouvernement, au Parlement, au Sénat, aux conseils provinciaux, au Haut Conseil pour la paix,

dans le secteur de la sécurité et dans la société civile est également remarquable. Le poste de Procureur général adjoint pour l'interdiction de la violence à l'égard des femmes a été créé, et il y a actuellement 242 procureurs femmes qui travaillent dans différents départements, y compris celui chargé de l'élimination de la violence contre les femmes. On compte également 300 femmes juges, qui s'emploient à garantir l'état de droit et à prévenir la violence à l'égard des femmes. En outre, sur les 4 000 avocats de la défense, 800 sont des femmes. Par ailleurs, les unités d'intervention dans les familles travaillent activement dans l'ensemble des 34 provinces du pays. En ce qui concerne le secteur de la sécurité, un total de 3 144 policières travaillent au Ministère de l'intérieur, et l'objectif est de porter ce nombre à 5 000. Enfin, 1 500 femmes jouent actuellement un rôle actif au sein du Ministère de la défense.

Les initiatives prises par le Gouvernement ont abouti à d'importantes réalisations en matière d'éducation et de formation, qui se traduisent par une augmentation du nombre de filles scolarisées, qui est passé de 3,5 millions en 2013 à 3,6 millions en 2015 –, soit 40 % du nombre total d'élèves scolarisés. Les jeunes filles continuent d'entreprendre des études supérieures après l'obtention de leur diplôme du secondaire, que ce soit en Afghanistan ou à l'étranger. Le nombre de professeurs dans les universités publiques est passé, en trois ans, de 3 159 à 5 582, dont 774 femmes. Il convient de mentionner que le Gouvernement d'unité nationale n'a pas limité la présence des femmes au seul Ministère de la condition féminine, et que le rôle des femmes dans la gouvernance s'est étendu à tous les départements. Par exemple, le programme prioritaire national relatif à la charte citoyenne garantit 50 % de présence féminine.

En juillet 2015, le Gouvernement afghan a lancé son premier plan d'action national pour la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000), un plan qui implique de collaborer avec les autres institutions gouvernementales, les organisations de la société civile et les organisations internationales pour la mise en œuvre de ladite résolution. Le Gouvernement comprend trois femmes ministres et 11 femmes vice-ministres, mais ce qu'il convient de souligner, c'est la présence significative de ces dernières au niveau d'encadrement intermédiaire.

Les femmes afghanes ont fait d'énormes progrès dans le secteur des petites et moyennes entreprises. Par exemple, la Chambre de commerce pour femmes a été créée pour aider les femmes d'affaires afghanes et les autonomiser. Nous sommes fiers du rôle croissant des

femmes dans la société civile. Bien qu'elles soient encore jeunes, leurs compétences en matière de plaider sont louables. Quelque 2 000 femmes sont employées dans le secteur des médias, où près de 50 organes de la presse écrite, de la radio et de l'audiovisuel sont gérés par des femmes.

La participation des femmes aux activités sportives est une autre réalisation tangible. Le nombre de filles afghanes pratiquant une activité sportive dépasse maintenant les 12 000, avec 50 médailles remportées à l'étranger au cours des trois dernières années. Les sportives sont bien représentées dans diverses compétitions sportives, en particulier dans la course cycliste dénommée Bamyán Mountain Peace Cup.

Les femmes sont activement engagées dans le processus de paix. Sur les 65 membres du Haut Conseil pour la paix, une femme occupe un poste de direction, quatre sont dans l'exécutif, et 12 sont membres de l'assemblée générale. Et sur les 320 membres des comités provinciaux pour la paix, 63 sont des femmes. Actuellement, les femmes sont représentées à tous les niveaux du Haut Conseil pour la paix, où la direction et les membres – y compris moi-même en tant que Vice-Présidente – ont toujours maintenu et respecté l'idée que la paix est impossible sans une participation effective des femmes. C'est pourquoi nous sommes déterminés à dynamiser le rôle des femmes dans toutes les phases du processus de consolidation de la paix, en garantissant leur participation aux postes de direction et en sauvegardant leurs droits.

Le Haut Conseil pour la paix et moi-même croyons aussi que la paix sociale ouvre la voie à la paix politique. C'est pourquoi nous avons créé le Réseau des femmes en faveur de la paix, que nous appelons « Mères de la paix ». La première phase est maintenant achevée et la deuxième commencera bientôt, à la fin mars. Le Réseau œuvrera pour changer l'état d'esprit des gens, de la violence à la paix.

Le Haut Conseil pour la paix a aussi mis en place un conseil consultatif des femmes, où des femmes rurales de 34 provinces, outre les membres des comités provinciaux pour la paix, se réuniront tous les trois mois pour partager leurs préoccupations et échanger des idées en vue d'améliorer nos opérations. Nous sommes déterminés à accroître le nombre de femmes membres des comités, le faisant passer de deux à trois dans chaque province.

À la deuxième conférence du Processus de Kaboul, le Gouvernement afghan a dévoilé sa feuille de route pour la paix. Proposant d'ouvrir des pourparlers sans conditions préalables avec les Taliban, le Président afghan Ashraf Ghani a dit :

« Les Taliban seront reconnus comme un parti politique au sein de la Constitution et par le Gouvernement afghan s'ils respectent l'état de droit et les droits des femmes, ce qui est l'une des priorités stratégiques pour les partenaires internationaux de l'Afghanistan ».

En outre, l'une des questions soulevées dans la proposition est la garantie des droits et de la sécurité de tous les citoyens afghans, en particulier des femmes, conformément à la Constitution.

Il s'agit là d'avancées pour les femmes afghanes, mais certains obstacles demeurent et je ne vais souligner que les principaux d'entre eux. Premièrement, le niveau de violence contre les femmes reste très élevé partout en Afghanistan. Deuxièmement, il y a méconnaissance et absence d'état de droit pour ce qui est de la mise en œuvre de mesures en faveur de l'égalité des femmes et des hommes. Troisièmement, l'accès à l'enseignement supérieur est difficile, surtout pour les filles qui sont mariées à un âge précoce et qui ne peuvent pas poursuivre leur études. Quatrièmement, il est toujours difficile pour les femmes de faire campagne pour les élections, surtout en zone rurale.

Je voudrais faire les recommandations suivantes.

Nous devons veiller à ce que les droits de la femme ne soient pas négociables, à quelque phase que ce soit du dialogue pour la paix. Nous devons prendre l'engagement d'assurer une véritable participation des femmes aux négociations et à la prise de décisions dans tous les processus de paix et de réconciliation. Nous devons veiller à ce que les femmes membres des comités provinciaux pour la paix puissent négocier et faire du lobbying. Nous devons aussi garantir des allocations budgétaires suffisantes et des mécanismes de financement correspondants aux fins d'une mise en œuvre efficace du plan d'action national sur la résolution 1325 (2000), et inclure les femmes dans les initiatives visant à améliorer les moyens de subsistance et les projets communautaires afin de renforcer les résultats en matière de développement et de gérer les risques.

Les femmes afghanes attendent de leurs partenaires qu'ils se tiennent à leurs côtés, qu'ils instaurent la paix et la sécurité et qu'ils éradiquent le phénomène

généralisé du terrorisme, car si nous en sommes aujourd'hui les premières victimes, d'autres le seront certainement demain.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Sarabi de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Safi.

**M<sup>me</sup> Safi** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner l'occasion de prendre la parole au Conseil de sécurité aujourd'hui. Je voudrais remercier les Pays-Bas, qui président le Conseil pour ce mois, de m'avoir invitée à faire connaître mon point de vue concernant le processus de paix afghan.

Aujourd'hui, en tant qu'agente de la consolidation de la paix et membre de la communauté de recherche en Afghanistan, je voudrais parler des tendances actuelles, des conditions sur le terrain et des questions clefs ayant trait au processus de paix afghan. Les points de vue que je vais partager avec le Conseil aujourd'hui sont fondés sur une décennie de consultations approfondies que j'ai menées, dans le cadre de nos efforts à l'Organisation for Policy Research and Development Studies (Organisation de recherches politiques et d'études pour le développement), avec différents secteurs, des membres de la société et des femmes afghanes courageuses et résilientes.

L'Afghanistan a beaucoup progressé depuis 2001. Cela se reflète dans l'émergence d'une nouvelle génération de jeunes brillants et dynamiques, la représentation des femmes dans tous les secteurs de la société, et le renforcement d'un système de gouvernance démocratique prometteur. Il y a 17 ans, l'espoir a remplacé le désespoir alors que les Afghans s'engageaient dans la voie d'un avenir pacifique et stable, où les conflits ne seraient plus qu'un souvenir lointain. Nous avons ouvert les bras aux investissements internationaux et nous nous sommes félicités de l'engagement de la communauté internationale à soutenir cet espoir.

Mais alors que je parle ici, je me dois de dire au Conseil que cet espoir est en train de s'estomper. Le théâtre du conflit est en train de devenir de plus en plus confus, compliqué et meurtrier. En 2001, nous étions en lutte contre un groupe; aujourd'hui, ce sont plus de 20 organisations terroristes régionales et internationales que nous affrontons. Des zones jadis sûres sont devenues aujourd'hui des champs de bataille s'étendant à toutes les zones, rurales comme urbaines. Les Taliban, le Réseau Haqqani, qui leur est associé, et des combattants affiliés à l'État islamique d'Iraq et du Levant s'en

prennent maintenant aux civils, y compris les femmes et les enfants.

En 2009, 285 femmes ont été tuées du fait du conflit en cours. Comme mentionné précédemment, ce chiffre est passé à 1 224 en 2017. Cela est extrêmement alarmant. N'oublions pas l'assassinat, l'année dernière, de la petite Shukria, âgée de 9 ans, qui se rendait de la province de Ghazni à Quetta avec sa famille et qui a été arrêtée par des insurgés, retenue en captivité, puis décapitée. Cette atrocité a provoqué des manifestations dans tout le pays, montrant très clairement que les Afghans ne toléreraient aucune impunité pour ceux qui prennent pour cible des civils.

Bien que les Taliban se soient engagés en faveur d'un code de conduite relatif à la protection des civils, ils continuent de perpétrer des attaques dans des zones densément peuplées, ne faisant aucun cas de la vie des civils. J'implore le Conseil de sécurité et la communauté internationale à veiller à ce que la justice transitionnelle ne soit pas compromise dans la quête de la paix et de la réconciliation. L'accord de paix avec Hezb-i Islami, signé en septembre 2016, nous a montré que la paix était possible en Afghanistan. Toutefois, il a également montré la facilité avec laquelle les acteurs pouvaient reléguer à l'arrière-plan la nécessité d'apaisement des communautés, exclure les femmes et la société civile et prendre des mesures qui renforcent une culture d'impunité dans la quête de la paix.

Si les problèmes de sécurité demeurent la principale source de préoccupation, ce n'est pas la seule cause de désespoir chez les Afghans. Il ressort de nos recherches récentes que l'insécurité et l'instabilité politique vont de pair et sont les deux principaux facteurs qui poussent les Afghans à fuir le pays. Pour la première fois dans l'histoire de l'Afghanistan, nous constatons aujourd'hui qu'une proportion importante de ceux qui entreprennent le périlleux voyage pour sortir du pays sont de jeunes femmes afghanes célibataires.

Comme M<sup>me</sup> Sarabi vient de l'expliquer, le deuxième cycle du Processus de Kaboul a abouti la semaine dernière à la présentation par le Gouvernement afghan d'une offre de paix détaillée aux Taliban, pour la première fois. S'il existe depuis longtemps un consensus national sur la nécessité d'une paix entre les Afghans, il reste de graves préoccupations et d'importantes divergences quant à la meilleure voie à suivre pour y parvenir. La question fondamentale se pose de savoir si c'est le bon moment pour lancer de telles négociations. Quelles sont les lignes rouges pour ces négociations?

Quelle forme prendrait la justice dans le cadre d'un règlement possible? Comment les droits de la femme seront-ils respectés et protégés? Comment la participation des femmes à tous les niveaux sera-t-elle garantie dans le cadre de l'application et du suivi d'un accord? Quelle est la voie à suivre après la conclusion d'un accord de paix et que signifiera la paix pour les différents secteurs de la société afghane?

Pour les femmes, il est impératif que l'État définisse le type de paix qui découlerait de la réconciliation. Nos recherches montrent que les femmes estiment que l'avenir de leurs droits est étroitement lié aux résultats du processus de paix. Habiba de la province de Konduz nous a dit que les acquis des 17 dernières années en matière d'autonomisation des femmes, de liberté d'expression, de droits fondamentaux et de valeurs civiles ne doivent pas être négociables. Sur la question de la réintégration des ex-combattants, les femmes, notamment celles vivant en milieu rural, ont exprimé la crainte d'une escalade de la violence et d'une plus grande répression des femmes. La façon dont ces ex-combattants réintégrés seraient suivis après la conclusion d'un accord de paix constitue également une source de grande préoccupation.

Le lancement par le Gouvernement afghan du plan d'action national sur la résolution 1325 (2000), sur les femmes et la paix et la sécurité, en 2015, a ouvert la voie à d'importantes possibilités pour la promotion de la participation des femmes dans tous les domaines liés à la paix et à la sécurité. Toutefois, son application continue de connaître des revers, rendant symbolique la voix des femmes aux niveaux décisionnels. Par exemple, alors que des groupes de l'égalité des sexes ont été créés dans la plupart des ministères et structures juridiques, ils ne disposent pas des outils nécessaires ni du budget requis pour exécuter le mandat de la résolution 1325 (2000). Le moment est venu de faire passer le rôle des femmes d'une simple présence à une participation active, à la concertation et à l'inclusion. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, le Gouvernement afghan et les organisations de la société civile doivent œuvrer de concert pour identifier les goulets d'étranglement et adopter des mesures concrètes et dignes de ce nom pour combler ces lacunes. Ce n'est qu'alors que nous pourrions créer des espaces où les femmes, tant officiellement qu'officieusement, pourront pleinement réaliser leur potentiel.

Il y a aussi un écart considérable entre la rhétorique sur l'appropriation locale et la façon dont elle

est appliquée en pratique. La sélectivité avec laquelle le Haut Conseil pour la paix choisit les idées qu'il incorpore dans son programme de paix, les acteurs de la société civile avec lesquels il décide de collaborer et les priorités sur lesquels il choisit de se concentrer ont conduit de nombreuses personnes à remettre en cause sa légitimité, sa crédibilité et son objectivité.

Malgré des progrès réels et significatifs, le Gouvernement afghan reste faible, les dissensions financières, sécuritaires et internes allant croissant. Nous devons donc garder à l'esprit que toute proposition de modification de la Constitution à la suite d'un accord de paix ne doit pas porter atteinte aux droits et libertés de tous les citoyens afghans. J'exhorte le Conseil de sécurité à suivre de près toute modification de la Constitution, à veiller à ce que le séquençage des activités d'instauration de la paix et des gestes d'ouverture s'accompagne de mesures de confiance de la part des Taliban et, enfin, à favoriser davantage de contacts entre le Haut Conseil pour la paix et divers acteurs de la société afghane afin que toutes les idées soient représentées et appuyées par un consensus national.

Pour terminer, l'expérience passée nous montre qu'il ne suffit pas d'appuyer un processus de paix dirigé et pris en main par les Afghans pour prévenir et combattre le terrorisme. Lorsque nous avons demandé aux femmes vivant dans les zones rurales ce qu'elles considéraient comme un obstacle à l'instauration de la paix en Afghanistan, la quasi-totalité ont insisté sur l'ingérence des pays de la région. Le Conseil de sécurité et la communauté internationale doivent convaincre le Pakistan de participer de manière constructive à tous les efforts visant à enrayer la menace du terrorisme et à soutenir un dialogue intra-afghan en faveur de la paix.

Les partenaires internationaux de l'Afghanistan ont maintes fois exprimé leur intention et leur volonté d'aider le peuple afghan à instaurer durablement la paix, la sécurité et la stabilité. Aujourd'hui, j'exhorte les personnes ici présentes à rester à nos côtés, et non pas derrière nous.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Safi de son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afghanistan.

**M. Saikal** (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord féliciter les Pays-Bas de leur accession à la présidence du Conseil de sécurité, et vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir convoqué

le présent débat sur l'Afghanistan, qui coïncide avec la Journée internationale de la femme. Nous rendons hommage aujourd'hui à la contribution importante des femmes à la promotion de sociétés stables et prospères. C'est l'occasion de se concentrer sur ce qui doit encore être fait pour donner aux femmes les moyens d'agir contre les nombreux défis auxquels elles sont confrontées, en particulier dans les situations de conflit et d'après-conflit.

Je note avec plaisir que S. E. M<sup>me</sup> Julie Bishop, Ministre des affaires étrangères de l'Australie, se joindra à nous plus tard, et que ma chère collègue, M<sup>me</sup> Habiba Sarabi, Vice-Présidente du Haut Conseil pour la paix de l'Afghanistan, et M<sup>me</sup> Mariam Safi sont parmi nous aujourd'hui. Je remercie également le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Tadamichi Yamamoto, de son exposé.

La séance d'aujourd'hui nous offre une nouvelle occasion d'évaluer la situation générale en Afghanistan. Il m'est agréable d'annoncer qu'au cours des trois derniers mois, les impératifs de la sécurité, de la stabilité et du développement de l'Afghanistan ont bénéficié d'une attention accrue de la part de la communauté internationale, l'accent étant mis en particulier sur les causes profondes du conflit et le renforcement de nos capacités de défense et de sécurité, parallèlement aux efforts visant à élaborer un plan de paix plus concret.

Nos forces de sécurité, qui ont bénéficié d'un plus grand soutien de la part des partenaires internationaux, ont accru la pression sur les groupes terroristes dans tout le pays. En dépit de cela et malgré les revers qu'ils ont essuyés dans les campagnes, les promoteurs du terrorisme international restent sur le sentier de la guerre, comme en témoignent leur volonté d'orchestrer des attaques violentes dans les centres urbains, provoquant un nombre élevé de victimes civiles. La réforme de la gouvernance et le développement économique se sont néanmoins poursuivis sans relâche. Un dialogue national est en cours entre les diverses forces politiques sur les questions qui revêtent une importance cruciale pour notre unité et notre stabilité politique, le succès de nos efforts de paix et les préparatifs en vue de la tenue d'élections parlementaires transparentes et en temps voulu cette année.

L'Afghanistan a toujours insisté sur le fait que notre partenariat avec la communauté internationale était un atout stratégique pour la promotion de nos objectifs communs que sont la défaite du terrorisme et l'instauration de la stabilité. Dans ce contexte, la visite



effectuée par le Conseil à Kaboul du 13 au 15 janvier et la séance de haut niveau qu'il a tenue le 19 janvier sur les questions de la sécurité et du développement en Afghanistan et en Asie centrale (voir S/PV.8162) sont des signes clairs de l'appui international mobilisé au plus haut niveau. Nous sommes reconnaissants à tous les membres du Conseil de leur engagement collectif et du consensus renforcé en faveur d'une action centrée sur les questions clés relatives à la sécurité, à la stabilité et au développement de l'Afghanistan. Nous souhaitons exprimer une reconnaissance particulière à notre ami et collègue l'Ambassadeur Kairat Umarov pour les efforts personnels qu'il a consentis à cet égard en sa qualité de Président du Conseil durant le mois de janvier.

Durant la visite effectuée à Kaboul, le Conseil a abordé un large éventail de questions d'ordre sécuritaire, politique, économique et social avec des dirigeants afghans membres du Gouvernement, du Parlement, du secteur judiciaire, du Haut Conseil pour la paix, des partis politiques et de la société civile. Une exigence commune concernait les mesures que doit prendre à titre prioritaire le Conseil pour lutter contre le parrainage des groupes terroristes et le problème que posent les refuges créés dans la région aux fins de la sécurité et de la stabilité en Afghanistan. M<sup>me</sup> Safi l'a souligné ici aujourd'hui. Cela est également reflété dans le récent rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan (S/2018/165).

Dernièrement, de nouvelles mesures ont été prises au niveau international afin de changer la donne et de promouvoir une coopération véritable et productive en matière de lutte contre le terrorisme. À cet égard, les décisions récentes, notamment la réduction de l'aide financière à l'État concerné et son inscription sur la liste de surveillance du Groupe d'action financière, représentent une nouvelle tentative d'encourager une action efficace en vue de réaliser l'objectif crucial, à savoir l'élimination du terrorisme. Nous espérons que cette dynamique se poursuivra et que la réaction à ces mesures sera positive, et ce afin de réaliser la paix et la sécurité en Afghanistan et dans la région.

Quelques jours après la visite du Conseil et presque immédiatement après la séance de haut niveau tenue par le Conseil le 19 janvier, les parrains du terrorisme dans la région, par l'entremise des intermédiaires qu'ils ont formés, ont lancé une nouvelle vague d'attaques terroristes. La pure sauvagerie de ces attaques odieuses et abjectes fut ahurissante. Des hommes armés membres du Réseau Haqqani affilié aux Taliban ont attaqué l'Hôtel

intercontinental à Kaboul, faisant 18 morts, dont 14 ressortissants étrangers, et de nombreux blessés. Deux autres attaques barbares ont été commises durant la semaine qui a suivi – une dans le complexe de Jalalabad de l'organisation non gouvernementale internationale Save the Children, qui a fait 27 morts, et l'autre à l'aide d'une ambulance bourrée d'explosifs placée près d'un grand hôpital civil en plein cœur de Kaboul. L'explosion a détruit des véhicules, des magasins et des immeubles voisins, tuant au moins 105 civils et faisant 235 blessés. L'utilisation d'une ambulance pour commettre une attaque aussi épouvantable constitue un crime de guerre au regard du droit international, notamment le droit international humanitaire. Le Conseil a condamné ces attaques et souligné la nécessité d'amener les auteurs, les organisateurs et les responsables du financement de ces attaques à rendre des comptes. Pourtant, en dépit de tous les éléments de preuve qui relient ces attaques à des parrains régionaux, la question est, une fois de plus, que va-t-il se passer?

La semaine dernière, l'Afghanistan a organisé la deuxième conférence du Processus de Kaboul pour la paix et la sécurité. La conférence a marqué une avancée importante dans le contexte des efforts de paix visant à mettre un terme au conflit et à réaliser une paix crédible et juste qui réponde aux aspirations de tous les Afghans. En reconnaissance de la volonté de notre peuple de mettre fin à la violence, le Président Ghani a fait une offre sans précédent aux Taliban, appelant à l'organisation de pourparlers directs sans conditions préalables. S'ils répondent favorablement à son appel, les Taliban auront la possibilité de devenir des citoyens ordinaires, de participer de manière pacifique à la vie politique en suivant les procédures démocratiques, d'échapper aux sanctions du Conseil de sécurité et de bénéficier d'autres mesures positives. De leur côté, ils devront renoncer à la violence qui les caractérise depuis si longtemps. En outre, notre processus de paix vise à protéger et élargir, et non à diminuer, les droits de notre peuple, en particulier les femmes. Il appartient maintenant aux Taliban de réagir de manière positive en saisissant l'occasion historique qui se présente à eux. Nous sommes inspirés par le niveau d'appui de la communauté internationale à notre nouveau plan pour la paix. La conférence a renouvelé l'appel à mettre en place des mesures tangibles pour lutter contre le terrorisme, conformément aux obligations énoncées dans la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et les diverses résolutions du Conseil de sécurité portant sur la lutte contre le terrorisme. Nous espérons que les États qui ne l'ont pas fait adopteront une

nouvelle stratégie basée sur des engagements concrets en vue de promouvoir la sécurité régionale.

Pendant trop longtemps, le débat concernant le terrorisme parrainé par des États a été maintenu à distance des instances internationales, notamment l'ONU. Au-delà des réseaux de renseignement, le reste du monde ne sait que peu de choses de la forme que prend cet aspect du terrorisme aux niveaux national, régional et international. Les États de la région qui parrainent des éléments terroristes parachutés dans notre pays ont récemment mis en place de nouvelles méthodes de déni et de belligérance en ayant recours à une psychologie inversée et en tentant de déformer les discours. Des preuves irréfutables de la complicité dans la création de sanctuaires et la fourniture d'un appui logistique aux terroristes ont reçu pour toute réponse des contre-discours ratés, qui accusent l'Afghanistan de « fournir des sanctuaires aux terroristes ». Ils exploitent la dynamique politique démocratique de l'Afghanistan pour tenter de semer la discorde parmi notre peuple, briment nos réfugiés en les reliant injustement au terrorisme et décrivent les attaques terroristes orchestrées par eux comme une guerre civile.

Dans le même temps, selon le dernier rapport de l'ONU, plus de 10 000 civils sont morts chaque année au cours des quatre dernières années, principalement du fait d'attentats terroristes ourdis à l'extérieur de nos frontières. Leur désespoir est tel qu'ils ne reculent même pas devant des tentatives très risquées de malmenier ou de manipuler des amitiés inébranlables dans le cadre des relations internationales, et ce afin de dissimuler le fait qu'ils soutiennent le terrorisme, obscurcissent les faits et déforment les discours dans les enceintes régionales et mondiales.

À la lumière de l'intensification des activités terroristes dans le monde entier, le moment est venu d'aborder ouvertement la question du parrainage par des États de la région d'éléments terroristes exportés dans notre pays et d'informer le monde de leur comportement. Le Processus de Kaboul ne se limite pas à tendre la main aux Taliban; il suppose également de mettre fin au conflit, de réaliser la paix et de préserver l'ordre démocratique, pour lequel un grand nombre d'Afghans et d'alliés ont sacrifié leur vie. En outre, les Taliban ne doivent pas être autorisés à gâcher l'occasion qui leur est offerte, comme ils l'ont fait par le passé.

Alors que nous sommes aux prises avec des problèmes de sécurité, nous nous efforçons d'atteindre les objectifs importants énoncés dans l'accord fondateur du

Gouvernement d'unité nationale, dont la communauté internationale a pris acte et s'est félicitée. Cela est essentiel pour garantir notre unité nationale et notre stabilité politique, ainsi que la réussite de notre nouveau plan pour la paix. Ces efforts sont menés conformément aux paramètres d'un dialogue à large base en vue de promouvoir les intérêts nationaux de l'Afghanistan, conformément à l'esprit de sa Constitution. Notre objectif général est de promouvoir l'unité nationale et de renforcer la cohésion sociale et l'ouverture afin de bâtir une société juste et pacifique, pleinement ancrée dans l'état de droit, au sein de laquelle nos jeunes pourront réaliser leurs aspirations nationales. Nous sommes certains que nos efforts aboutiront bientôt.

Aujourd'hui est une journée particulière, et je réaffirme à cette occasion la volonté du Gouvernement d'unité nationale d'autonomiser les femmes dans tous les domaines de notre société et sur le plan politique. L'exposé de M<sup>me</sup> Sarabi nous a donné un clair aperçu des progrès accomplis au regard des critères de notre stratégie nationale et de la résolution 1325 (2000), mais aussi des défis qui nous attendent. Des femmes sont désormais ministres, vice-ministres, membres du Parlement, artisanes de la paix, militantes de la société civile et ambassadrices, et toutes jouent un rôle dynamique dans le développement de l'Afghanistan. Il y a deux semaines, au cours d'un événement qui fera date, le Chef de l'exécutif Abdullah Abdullah a représenté l'Afghanistan à la séance inaugurale du Conseil des droits de l'homme à Genève, illustrant ainsi l'attachement global de l'Afghanistan aux principes universels des droits de l'homme. En dépit des progrès, nous savons que les résultats que nous avons obtenus dans le domaine de la promotion et de la protection des droits de l'homme doivent être consolidés, comme l'indique le rapport du Secrétaire général à propos des victimes civiles recensées par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), que j'ai évoquées tout à l'heure.

Envers et contre tout, l'Afghanistan avance à un rythme régulier sur la voie de la coopération économique, d'une connectivité régionale accrue et de la prospérité commune. Nous avons étoffé nos relations multidimensionnelles avec nos voisins d'Asie centrale, ce qui a permis de nombreux accords portant sur le commerce, la connectivité et la coopération économique. L'inauguration, à Herat, du tronçon afghan du gazoduc reliant le Turkménistan, l'Afghanistan, le Pakistan et l'Inde par le Président Ghani accompagné de dirigeants et hauts responsables pakistanais, turkmènes et indiens, après plus de 10 années de travaux préparatoires,

favorise la coopération et fait naître de nouvelles possibilités de renforcer la confiance mutuelle. En outre, d'autres projets régionaux visent à stimuler la productivité et la coopération économique pour le bien de tous. Nous attendons avec intérêt la prochaine conférence ministérielle sur l'Afghanistan qui aura lieu à Tachkent.

Nous espérons développer nos relations avec tous nos partenaires, y compris l'ONU. Nous apprécions à sa juste valeur l'assistance cruciale qu'apporte la MANUA, qui a été un catalyseur des changements intervenus dans la vie de notre population. Nous nous félicitons du renouvellement du mandat de la MANUA avec l'adoption de la résolution 2405 (2018) et nous soulignons une fois encore qu'il est impératif de mettre en œuvre l'initiative Unité d'action des Nations Unies pour parvenir à une efficacité et une cohérence maximales. Je voudrais une nouvelle fois remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Yamamoto, de ses efforts dévoués et de son leadership. C'est un ami cher.

Lutter contre les réseaux illicites de trafic de stupéfiants, de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme reste une de nos priorités centrales. Sur la base de notre plan national de lutte contre les stupéfiants, nous avons poursuivi les opérations d'éradication, et les saisies d'opiacés ont atteint leurs plus hauts niveaux depuis 2012. Nous entendons continuer à intensifier la coopération avec nos alliés pour renforcer les organismes de répression compétents, favoriser un échange de renseignements accru et mettre en place des mécanismes efficaces pour endiguer le trafic de drogue.

En outre, le rapatriement des personnes réfugiées dans les pays voisins reste en vigueur. Nous travaillons en étroite collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés afin d'apporter une assistance et des services indispensables à ce groupe vulnérable. Nous appelons à maintenir l'appui international au Plan d'aide humanitaire conjoint pour la période 2018-2021, qui a besoin de 437 millions de dollars en 2018 pour aider 2,8 millions de personnes dans le besoin. Toutefois, la sécurité et une paix durable sont les solutions fondamentales pour relever ce défi humanitaire, et elles nécessitent une détermination et une action globales aux niveaux national, régional et mondial.

Enfin, le 21 mars, dans deux semaines, l'Afghanistan célébrera le Novruz, le Nouvel An afghan. Nous entamons cette nouvelle saison du printemps avec espoir, détermination et confiance. Tandis que s'intensifient les pressions internationales pour lutter contre les causes profondes de la violence dans notre pays, nos

forces de défense et de sécurité sont plus que jamais capables de protéger et de défendre l'Afghanistan contre le terrorisme international. De ce point de vue, nous avons fait un pas historique vers le rétablissement de la paix durable dans notre pays. Dans ces conditions, nous nous tournons vers nos partenaires internationaux, dont le Conseil, pour qu'ils continuent de se tenir à nos côtés dans cet effort.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Ministre du commerce extérieur et de la coopération pour le développement du Royaume des Pays-Bas.

Nous examinons la situation en Afghanistan en une journée importante et historique. Il y a 110 ans aujourd'hui, 15 000 ouvrières défilaient dans les rues de New York pour revendiquer leurs droits. C'est donc pour moi un honneur particulier que de prendre la parole devant le Conseil de sécurité en cette Journée internationale des femmes.

Depuis longtemps, le Conseil se penche sur la question des femmes et la paix et la sécurité. Le 31 octobre 2000, le Conseil a adopté la résolution 1325 (2000), qui porte précisément sur ce sujet. À l'époque également, les Pays-Bas étaient membre non permanent du Conseil, et nous avons activement contribué à son adoption (voir S/PV.4213). Cette résolution fournit un cadre politique qui établit clairement que sans les femmes, la paix n'a aucune chance d'être instaurée, qu'elle ne peut pas prospérer. En outre, ce texte prend clairement acte des souffrances souvent endurées par les femmes et les filles en temps de guerre et de conflit, et du fait qu'elles sont particulièrement vulnérables. Mais il aborde aussi la question de leur rôle, de leur leadership et de leur responsabilité dans l'instauration d'une paix durable.

Tous les pays y sont invités à élaborer un plan d'action national. Une minorité de pays, 73 exactement, l'ont fait, parmi lesquels, il convient de le noter, l'Afghanistan, qui compte un très dynamique réseau de femmes d'influence. À l'échelle mondiale, toutefois, un immense fossé reste à combler entre les normes établies pour les femmes et l'amère réalité à laquelle les femmes sont confrontées, en particulier, mais pas seulement, en situation de conflit. On compte encore trop peu de femmes négociatrices, ou de négociations dans lesquelles les femmes jouent un rôle constructif, et encore moins un rôle de premier plan. Mais la résolution 1325 (2000) ne porte pas uniquement sur la participation politique ou la représentation. Elle concerne également la protection des femmes et des filles contre la violence sexuelle et

sexiste, en particulier en situation de conflit. Il en va de notre responsabilité à tous – États Membres, ONU, organisations non gouvernementales, et citoyens en général. Il ne peut y avoir aucune place pour la complaisance, et encore moins pour l'impunité. La tolérance zéro doit prévaloir, dans toutes les situations.

Pour les femmes en Afghanistan, il existe également une lueur d'espoir. À l'époque de la Reine Soraya, en 1919, les Afghanes étaient autorisées à voter – plus tôt, bien plus tôt que dans de nombreux autres pays. Dans l'Afghanistan de l'ère moderne, la Première Dame du pays, Rula Ghani, a plaidé avec succès en faveur des droits de la femme. Des femmes sont juges, des femmes occupent des postes de ministres ou de vice-ministres au sein du Gouvernement, des femmes sont députées ou encore agents de police, comme cela nous a été dit tout à l'heure. De 2013 à 2017, le taux d'alphabétisation des femmes a doublé. Néanmoins, les statistiques montrent aussi qu'il reste beaucoup à faire, en particulier pour les femmes et les filles dans les zones rurales.

La courageuse cinéaste Roya Sadat a vendu les bijoux de son mariage et son appartement pour faire un film consacré aux inégalités entre les sexes et qui aborde spécifiquement et explicitement la question des violences faites aux femmes, une décision courageuse. Des femmes intrépides nous montrent qu'avec persévérance et volonté, tout ou presque est possible. Mais pour de nombreuses Afghanes, leur situation reste trop dramatique pour qu'elles puissent la surmonter seules. Confrontées à la violence, à l'exclusion et à la discrimination, elles ont encore besoin qu'on les appuie et qu'on leur tende la main lorsqu'elles en font la demande.

Il est clair que de nombreux changements positifs, dont certains ont été évoqués ce matin, sont intervenus en Afghanistan depuis la chute du régime des Taliban. Nombre des réformes restent toutefois vulnérables, voire parfois fragiles, et elles sont loin d'être irréversibles. Comme nous le savons tous, l'Afghanistan continue de se heurter à de nombreux problèmes : le degré élevé de violence, les attaques violentes, la pauvreté, la corruption, la discrimination et, surtout, le manque de perspectives pour la nouvelle génération que sont les jeunes. Aussi, en ce jour où nous venons de renouveler à l'unanimité le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, qu'il me soit permis de faire quelques recommandations.

Premièrement, nous ne pourrions construire la paix que par des négociations sans exclusive, menées par le Gouvernement afghan, un gouvernement sans

exclusive. L'instrument idoine est en place avec le Processus de Kaboul. Il est à la fois dirigé et pris en main par les Afghans, et il s'agit d'un mécanisme de paix et de réconciliation. Il mérite notre appui. Le geste en faveur de la paix qu'a fait le Gouvernement afghan la semaine dernière, durant la deuxième Conférence du Processus de Kaboul, est un pas important dans la bonne direction. Le message est clair. Les Afghans prennent l'initiative et nous continuerons de les soutenir. L'Afghanistan a besoin d'un dispositif de sécurité qui fonctionne, ainsi que d'un accord de paix applicable et ouvert à tous. La tâche n'est pas simple, et elle nécessite de continuer à faire montre de courage politique, de persévérance et de soutien.

Deuxièmement, la communauté internationale doit consacrer son énergie à appuyer les pourparlers de paix. Il est évident que la solution doit être politique. Cela ne sera pas possible sans un engagement véritable et une participation constructive de tous les partenaires régionaux. En outre, les pays donateurs doivent coordonner leurs efforts à cet égard. Trop souvent, les donateurs - et nous parlons en connaissance de cause - ont des buts ou des objectifs parallèles, voire contradictoires. Pourtant, il existe une solution évidente, à savoir que le Gouvernement afghan doit fixer les priorités et que la MANUA doit coordonner les activités menées dans le cadre de l'initiative « Unité d'action des Nations Unies » d'une manière efficace, efficiente et inclusive.

Troisièmement, pour un règlement durable du conflit en Afghanistan, il faut une approche véritablement intégrée, qui renforce la cohérence entre tous les domaines : le domaine politique, la sécurité, le développement et les droits de l'homme, qui sont au cœur de tous les efforts. Pour ce faire, il faut faire preuve de créativité, notamment dans et par le système des Nations Unies, avec l'appui du Conseil de sécurité en premier lieu, mais aussi de tous les États Membres. Nous devons joindre nos efforts pour prévenir les conflits et promouvoir une paix durable et une prospérité sans exclusive.

Le Royaume des Pays-Bas demeurera un partenaire fiable et constructif de l'Afghanistan, en mettant l'accent non seulement sur le secteur de la sécurité mais aussi sur le contexte global, et c'est ce que nous faisons depuis 17 ans. Nous appuyons fermement le Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan, et nous tiendrons notre promesse d'allouer 50 % de notre aide au budget, en étroite coopération avec d'autres partenaires.

Cela étant dit, je voudrais conclure mon intervention. Les progrès réalisés en Afghanistan au cours des 17 dernières années sont impressionnants. Je salue le travail accompli par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Yamamoto, ainsi que les efforts remarquables et le travail acharné de son équipe. Je me félicite également de la décision du Secrétaire général d'organiser une Conférence ministérielle sur l'Afghanistan à Genève, le 28 novembre. Je suis convaincu que le Conseil continuera d'appuyer les efforts déployés par les Afghans pour instaurer la paix, instaurer et promouvoir la stabilité et renforcer un développement inclusif et fondé sur les droits en Afghanistan, processus qui devrait viser notamment la réalisation de tous les buts et objectifs ayant trait à la problématique hommes-femmes.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M<sup>me</sup> Söder** (Suède) (*parle en anglais*) : Je voudrais vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir convoqué la présente séance d'information sur l'Afghanistan, en mettant à juste titre l'accent sur les femmes et la paix et la sécurité, à l'occasion de la Journée internationale de la femme.

La corrélation entre l'égalité des sexes et les sociétés pacifiques est claire. L'Afghanistan ne parviendra pas à la paix et au développement auxquels aspire son peuple sans libérer et mobiliser le potentiel des femmes afghanes.

Je m'associe à la déclaration qui sera prononcée au nom de l'Union européenne et de ses États membres. Je voudrais également remercier le Représentant spécial, M. Yamamoto, de son exposé détaillé, ainsi que M<sup>me</sup> Sarabi et M<sup>me</sup> Safi de leurs interventions très importantes.

La Suède est un pays donateur en faveur de l'Afghanistan depuis longtemps. Nous avons participé à la mission Soutien résolu et nous suivons de très près l'évolution de la situation dans ce pays. Ma déclaration portera essentiellement sur les questions relatives aux femmes. Cela ne signifie pas pour autant que nous ne sommes pas conscients des autres aspects de la situation difficile qui règne en Afghanistan.

S'il est vrai qu'il y a eu de véritables améliorations en ce qui concerne l'exercice par les femmes de leurs droits fondamentaux au cours des 15 dernières années,

il faut en faire davantage, car les femmes afghanes aspirent toujours à jouer le rôle qui leur revient au sein de la société. C'est un moment particulièrement important pour la participation des femmes à l'édification de l'avenir de l'Afghanistan.

Alors que le pays se prépare aux élections de 2018 et de 2019, nous espérons que le Gouvernement et les organismes de gestion des élections prendront toutes les mesures nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre des plans électoraux et en matière de sécurité qui tiennent compte de la problématique hommes-femmes, afin de créer un environnement propice permettant aux femmes et aux hommes de se présenter aux élections, de faire campagne et de voter en toute liberté, surtout dans les districts éloignés et ruraux.

Je tiens à saluer les efforts que le Gouvernement continue de déployer pour concrétiser sa vision de la paix. Ceci est essentiel car, comme nous l'avons entendu, il faut mettre fin à la violence des groupes terroristes et la solution au conflit ne peut être que politique. Nous nous félicitons de la tenue, la semaine dernière, de la deuxième réunion du Processus de Kaboul. Au cours de cette réunion, le Gouvernement a présenté une feuille de route constructive pour la paix. Nous appelons les Taliban à engager un dialogue sur cette feuille de route. Pour garantir la légitimité du processus de paix, celui-ci doit être inclusif et préserver tous les progrès accomplis au cours des dernières décennies. Les acteurs régionaux doivent contribuer aux efforts de paix. C'est un élément décisif pour lutter contre le terrorisme et briser ce cercle vicieux.

À l'occasion de toutes nos séances au Conseil, nous devons examiner dans quelle mesure le programme pour les femmes et la paix et la sécurité se traduit en véritables changements. Nous devons nous appuyer sur le fait que le slogan « plus de femmes, plus de paix » est certainement vrai. Sur la base des principes de notre politique étrangère féministe, nous voudrions mettre l'accent sur ce que nous appelons les « quatre R » en anglais : les droits, la représentation, les ressources et un examen objectif. Je voudrais mettre brièvement en exergue quatre domaines dans lesquels des efforts accrus pourraient avoir un réel effet pour les femmes afghanes.

Premièrement, il faut garantir un accès sûr aux soins de santé et à l'éducation.

Deuxièmement, il faut investir dans les femmes, notamment dans le plan d'action national pour les

femmes et la paix et la sécurité, conformément à la résolution 1325 (2000).

Troisièmement, la violence contre les femmes et les filles afghanes constitue une grave violation de leurs droits fondamentaux et doit cesser. À cet égard, la Suède appuie l'organisation Women for Afghan Women, qui lutte contre la violence sexiste en mettant à disposition des foyers d'accueil, des services de consultations familiales et des services de médiation.

Quatrièmement, il faut que les femmes soient représentées dans l'ensemble de la société afghane. Nous constatons avec satisfaction des améliorations en matière d'égalité des sexes au sein des entreprises, de la société civile, de la fonction publique, de l'appareil judiciaire, de la police et de l'armée. Les femmes ne devraient jamais avoir peur d'apporter leur contribution à la société.

M<sup>me</sup> Sarabi et M<sup>me</sup> Safi, qui ont présenté des exposés aujourd'hui, ont consacré une grande partie de leur vie professionnelle à promouvoir la participation des femmes. Elles ont démontré que l'Afghanistan ne manque pas de dirigeantes fortes; et pourtant, bien souvent, elles ne sont pas représentées en nombre suffisant lorsque des décisions relatives à la paix et à la sécurité sont prises. La Suède continuera d'organiser des formations en matière de dialogue et de médiation à l'intention des acteurs féminins locaux afin de renforcer leur capacité à jouer un rôle de chef de file dans les efforts déployés en faveur de la paix et de la réconciliation au niveau local.

Je voudrais féliciter le Royaume des Pays-Bas, en sa qualité de rédacteur, pour l'adoption de la résolution 2405 (2018) et pour la manière constructive dont il a conduit les négociations. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) joue un rôle essentiel à l'appui des efforts nationaux en vue d'un processus de paix global et sans exclusive dirigé et contrôlé par les Afghans. Cela s'applique également au rôle des femmes et au plan d'action national relatif à la résolution 1325 (2000).

Le Conseil doit soutenir et appuyer la MANUA alors qu'il accomplit son travail en ce moment critique. Le mandat qui vient d'être renouvelé doit être soutenu par des ressources adéquates et durables pour permettre à la Mission de remplir son mandat.

Après des années de conflit et de violence, l'Afghanistan a franchi une nouvelle étape. Les élections sont imminentes, et les contours d'une voie vers la paix

ont été esquissés. Le potentiel de paix doit être pleinement réalisé avec une participation digne de ce nom des femmes afghanes.

**M<sup>me</sup> Andreyeva** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais rendre hommage à mes collègues néerlandais pour les efforts inlassables qu'ils ont déployés en vue de dégager un consensus sur la résolution 2405 (2018), une résolution importante qui a été adoptée aujourd'hui. Je voudrais également remercier tous les intervenants et le Représentant spécial du Secrétaire général, l'Ambassadeur Yamamoto, de son exposé et des efforts que son équipe et lui-même continuent de déployer dans des circonstances difficiles.

Je suis ravie de me trouver dans cette salle avec tant de femmes en cette Journée internationale de la femme. Je suis particulièrement heureuse que nous examinons la question de l'Afghanistan aujourd'hui, étant donné que j'ai eu le privilège de passer plusieurs années en Afghanistan à travailler en faveur de l'éducation des filles afghanes et d'un avenir au Parlement pour les femmes afghanes. Comme M<sup>me</sup> Safi et M<sup>me</sup> Sarabi l'ont démontré dans leurs exposés et par leur travail remarquable, les femmes ont un rôle vital à jouer pour garantir l'avenir de l'Afghanistan, et nous devons tous être à leurs côtés. L'Afghanistan ne peut instaurer une paix durable avec seulement la moitié de sa population. L'ONU doit conserver un rôle énergique dans la promotion et la protection des droits de la femme en Afghanistan et continuer d'aider le Gouvernement afghan à mettre en œuvre son plan d'action national sur les femmes et la paix et la sécurité.

L'application du principe de responsabilité et l'égalité d'accès à la justice pour tous sont essentiels pour une paix et une stabilité à long terme. Nous nous félicitons de l'adoption du Code pénal révisé de l'Afghanistan ainsi que de la clarté qu'il apporte. Nous encourageons le Gouvernement afghan à garantir sa pleine application, conformément à la loi sur l'élimination de la violence contre les femmes, qui, nous l'espérons, continuera d'être appliquée pour garantir aux femmes afghanes la protection et la responsabilisation qu'elles méritent.

La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) est un mécanisme essentiel à l'appui du relèvement post-conflictuel de l'Afghanistan. La présence continue de la MANUA, ainsi que la détermination, l'ingéniosité et la compétence avec lesquelles son personnel appuie le peuple afghan sont des signaux forts de l'engagement de la communauté internationale.

Le Royaume-Uni se félicite de la décision du Secrétaire général d'organiser une conférence ministérielle sur l'Afghanistan à Genève le 28 novembre. La mise en œuvre des conclusions de l'examen stratégique et le rapport du Secrétaire général d'août 2017 (S/2017/696) permettront à la MANUA d'être aussi efficace que possible et de s'adapter à l'évolution de la situation. Je suis heureuse de voir que cela est reflété dans la résolution 2405 (2018), adoptée aujourd'hui, et j'espère que cela signalera avec force au personnel dévoué de la Mission que nous l'appuyons sans réserve.

Le mandat de la MANUA – appuyer la paix et la réconciliation en Afghanistan – reste au cœur de la Mission. Et cela ne pourra être fait de façon durable qu'au travers d'un processus politique crédible, inclusif, dirigé et contrôlé par les Afghans, dans lequel tous les citoyens afghans, quelle que soit leur origine, peuvent résoudre leurs griefs par le dialogue. Bien entendu, pour que la paix soit durable, elle doit être inclusive. Nous saluons en particulier l'accent marqué mis sur la participation des femmes aux initiatives de paix et de sécurité dans le cadre du renouvellement du mandat.

Avec la participation de tous à l'esprit, nous nous félicitons vivement de l'offre audacieuse présentée par le Président Ghani, le Chef de l'exécutif Abdullah et le Gouvernement d'unité nationale de l'Afghanistan à la récente réunion du Processus de Kaboul pour la coopération en faveur de la paix et de la sécurité. Nous nous félicitons de la crédibilité, de la souplesse et de l'ouverture de cette offre, qui donne aux Talibans l'occasion de faire partie d'un processus politique en faveur de la paix. Bien que le Conseil n'ait pas été en mesure de tenir compte de ces faits nouveaux dans le renouvellement du mandat, j'espère que nous trouverons une nouvelle occasion de l'approuver et d'apporter notre plein appui à ces efforts dirigés par les Afghans.

Enfin, l'ONU doit jouer un rôle majeur à l'appui d'élections libres et équitables. Les élections, tant cette année que l'année prochaine, sont une occasion pour la nation de faire part de ses aspirations aux partis politiques. Ces élections représentent un moment crucial où la confiance politique peut être renouvelée et la stabilité instaurée. Nous saluons les progrès réalisés par la Commission électorale indépendante de l'Afghanistan sur la voie de la réforme électorale et nous l'encourageons à redoubler d'efforts pour veiller à ce que l'inscription sur les listes électorales soit achevée dans les délais convenus. Nous espérons que la MANUA appuiera pleinement ces efforts.

Enfin, nous appuyons pleinement la MANUA, et nous nous félicitons du renouvellement de son mandat aujourd'hui. En tant que Conseil, nous avons collectivement souscrit à l'importance de l'inclusion, y compris des femmes, et du respect et de la promotion des droits de l'homme. Nous appelons toutes les parties à s'engager sérieusement dans un processus politique pour instaurer une paix et une stabilité durables en Afghanistan.

**M. Ma Zhaoxu** (Chine) (*parle en chinois*) : Je vous souhaite la bienvenue à New York, Madame la Présidente, et je vous remercie de présider le présent débat public.

Nous célébrons aujourd'hui la Journée internationale de la femme. Tout d'abord, je tiens à vous souhaiter, Madame la Présidente, ainsi qu'à mes autres collègues femmes présentes, une bonne fête. En cette occasion particulière, nous ne devons pas oublier les femmes soldats de la paix qui servent la cause du maintien de la paix. Comme le Conseil le sait, lorsque le peuple chinois lutte pour s'offrir une vie meilleure, les femmes portent sur leurs épaules la moitié du ciel. Les femmes chinoises contribuent à la paix mondiale. En ce moment même, à Djouba, au Soudan du Sud, 14 femmes soldats de la paix travaillent avec acharnement dans le bataillon d'infanterie, sous la direction de leur chef d'équipe, pour venir en aide aux femmes et aux enfants. Je voudrais saisir cette occasion pour leur faire part, ainsi qu'à toutes les femmes soldats de la paix, de ma plus haute considération.

Je tiens à remercier M. Yamamoto de son exposé, ainsi que M<sup>me</sup> Sarabi et M<sup>me</sup> Safi pour leur présence parmi nous et pour leurs déclarations. La Chine a écouté attentivement la déclaration faite par le représentant de l'Afghanistan.

La paix et la stabilité en Afghanistan ont une incidence directe sur le bien-être du peuple afghan, ainsi que sur la sécurité, la stabilité et la prospérité de la région. La communauté internationale doit continuer d'apporter un appui solide à l'Afghanistan pour qu'il puisse relever les défis d'ordre politique, économique et sécuritaire. En tant que voisin et ami depuis toujours de l'Afghanistan, la Chine appuie le pays dans l'instauration de la paix, de la sécurité et de la stabilité et dans la réalisation du développement dans les meilleurs délais. L'Afghanistan est un pays important pour l'initiative « Une Ceinture et une Route ». La résolution 2405 (2018), qui vient d'être adoptée par le Conseil, a une fois de plus souligné que toutes les parties doivent tirer profit de l'initiative « Une Ceinture et une Route » pour promouvoir le développement économique et la coopération régionale

en Afghanistan et aider ce pays à parvenir à la stabilité et la prospérité, et qu'elles doivent faire des efforts concertés pour bâtir pour l'humanité un avenir commun par le dialogue et la coordination. Conformément aux dispositions énoncées dans les résolutions pertinentes du Conseil, la Chine continuera de travailler avec toutes les parties pour aider l'Afghanistan à tirer parti de ses avantages comparatifs au niveau national, à participer à la coopération économique régionale et à la connectivité et à réaliser le développement socioéconomique.

La promotion de la réconciliation nationale est le moyen fondamental de résoudre la question de l'Afghanistan. La Chine appuie fermement un processus de paix et de réconciliation mené et contrôlé par les Afghans. Nous saluons les efforts que déploie le Gouvernement afghan pour promouvoir les pourparlers de paix. Nous appuyons également la présentation par le Gouvernement afghan, et dans les meilleurs délais, de son plan de réconciliation, la conclusion d'un accord sur la réconciliation nationale avec les groupes rebelles armés, notamment les Taliban, et le lancement du processus de paix. La Chine a participé activement à la réunion internationale sur le Processus de Kaboul pour la coopération en faveur de la paix et de la sécurité qui s'est tenue en février. Nous continuerons de déployer des efforts inlassables pour faire avancer le processus de paix et de réconciliation en Afghanistan. Nous sommes prêts à nous associer à la communauté internationale afin de créer un environnement externe favorable à des pourparlers de paix entre le Gouvernement et les Taliban et de contribuer, à terme, à l'instauration de la paix et de la stabilité en Afghanistan.

Le rétablissement de la stabilité dans le pays passe par l'amélioration de la situation en matière de sécurité. La Chine appuie les efforts déployés par l'Afghanistan pour renforcer ses capacités dans ce secteur. Nous avons pris une part active à la coopération régionale contre le terrorisme. En novembre 2017, les Vice-Ministres des affaires étrangères de la Chine, de l'Afghanistan et du Pakistan ont tenu des consultations trilatérales sur la lutte contre le terrorisme à Beijing, et nous sommes actuellement en consultation pour arrêter un mémorandum d'accord trilatéral sur la lutte contre le terrorisme et la coopération.

En décembre 2017, la Chine a accueilli le premier dialogue trilatéral des Ministres des affaires étrangères avec l'Afghanistan et le Pakistan. Nous sommes prêts à continuer de tirer parti de mécanismes, tels que l'Organisation de Shanghai pour la coopération et le Groupe de

contact international sur l'Afghanistan, pour collaborer avec les pays de la région, notamment l'Afghanistan et le Pakistan, afin de lutter de façon concertée contre le terrorisme et les menaces qu'il pose et de préserver la paix et la stabilité régionales.

La Chine félicite la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) de son travail et appuie le rôle positif qu'il joue en aidant le pays à promouvoir un processus politique qui préserve la sécurité nationale, favorise le développement économique, renforce ses capacités de gouvernance et appuie la tenue des élections législatives et aux conseils de district à venir en Afghanistan. La Chine continuera d'appuyer les efforts de la MANUA et du Représentant spécial Tadamichi Yamamoto.

**M. Meza-Cuadra** (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous vous remercions, Madame la Présidente, d'avoir convoqué la présente séance. Nous remercions également M. Tadamichi Yamamoto de son exposé sur la situation en Afghanistan.

Nous nous félicitons tout particulièrement de la présence de M<sup>me</sup> Sigrid Kaag, Ministre des affaires étrangères par intérim et Ministre du commerce extérieur et de la coopération au développement des Pays-Bas. Nous rendons hommage à toutes les femmes à l'occasion de la Journée internationale de la femme et réaffirmons notre attachement au programme du Conseil de sécurité concernant les femmes et la paix et la sécurité. Ce programme englobe la protection des femmes en situation de conflit et de crise humanitaire, leur autonomisation et la promotion de leur participation aux efforts de maintien et de consolidation de la paix. Nous remercions M<sup>me</sup> Habiba Sarabi et M<sup>me</sup> Mariam Safi de leurs exposés et de leur action en faveur des droits et de la participation des femmes, ainsi que du rôle de chef de file qu'elles jouent pour réaliser une paix durable dans leur pays.

Lors de la visite du Conseil en Afghanistan en janvier, nous avons pu constater les efforts louables déployés par le Gouvernement, la Première Dame de l'Afghanistan et les organisations de femmes pour promouvoir la paix et la sécurité dans le pays. Alors que nous renouvelons le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), nous tenons à saluer son action en faveur des femmes afghanes. De même, nous applaudissons les efforts déployés par les Pays-Bas, en leur qualité de rédacteur, pour renforcer le mandat de la Mission en appui au plan d'action national



relatif aux femmes et à la paix et à la sécurité, tout en soulignant la nécessité de financer sa mise en œuvre.

Le Pérou suit de près l'évolution de la situation en Afghanistan, qui ne laisse pas de l'inquiéter. Nous devons condamner les violences qui continuent d'être commises par les terroristes, en particulier les attentats perpétrés récemment à Kaboul et Jalalabad, et exprimons notre sympathie aux victimes et notre solidarité avec elles. Nous considérons qu'il est fondamental que tous les actes ou activités terroristes fassent l'objet d'une enquête et soient sanctionnés dans le cadre de l'état de droit et des garanties d'une procédure régulière. Les Taliban, notamment le Réseau Haqqani, Al-Qaida et Daech, doivent être tenus responsables des crimes qu'ils commettent. Nous pensons également qu'il est nécessaire de poursuivre et d'intensifier les efforts visant à lutter contre la corruption et d'accorder une attention particulière au trafic de drogues. Il s'agit de fléaux qui, dans de nombreux cas, profitent aux groupes terroristes, sapent les institutions et affaiblissent le tissu social du pays.

Étant donné la nette dégradation des conditions de sécurité en Afghanistan, nous insistons sur la nécessité de préserver la stabilité afin de faire avancer les processus de dialogue politique et de réconciliation nationale, assurer la tenue d'élections ouvertes à tous en 2018 et en 2019 et parvenir à une paix durable. Le Pérou appuie le Processus de Kaboul, conçu et mené par les Afghans, et souligne l'importance de promouvoir une plus grande participation des femmes et des jeunes. Nous nous félicitons des efforts consentis par le Gouvernement pour entamer des négociations de paix et espérons que ses homologues s'engageront de bonne foi dans le processus de réconciliation.

Nous insistons sur l'importance de l'aide et de la coopération internationales, régionales et bilatérales dans le cadre du processus afghan. Nous soulignons en particulier les efforts de la MANUA et l'appui des États d'Asie centrale, ainsi que l'initiative présentée par la République populaire de Chine en vue d'établir un dialogue trilatéral avec l'Afghanistan et le Pakistan.

Pour terminer, alors que nous célébrons les femmes et leur combat, nous voudrions rappeler les paroles du Secrétaire général António Guterres : la participation des femmes rend les accords de paix plus solides, les sociétés plus résilientes, la croissance économique plus vigoureuse.

**M<sup>me</sup> Guadey** (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Secrétaire général de son rapport complet (S/2018/165) sur la situation en Afghanistan et sur les activités menées par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Nous remercions également le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Tadamichi Yamamoto, de son exposé. Alors que nous célébrons la Journée internationale de la femme, le fait que nous nous penchons, dans le cadre de notre débat d'aujourd'hui, sur le rôle important que les femmes jouent dans le domaine de la paix et du développement, ainsi que dans le processus politique global en Afghanistan et ailleurs, le rend d'autant plus opportun et pertinent.

Nous remercions la présidence néerlandaise d'avoir pris cette initiative et sommes heureux de vous voir, Madame la Ministre, présider personnellement le débat d'aujourd'hui. Nous remercions de leurs exposés M<sup>me</sup> Habiba Sarabi, Vice-Présidente du Haut Conseil pour la paix de l'Afghanistan, et M<sup>me</sup> Mariam Safi, Directrice exécutive d'Organization for Policy Research and Development Studies.

L'Afghanistan reste confronté à des défis multiples et complexes posés à sa sécurité, sa stabilité et son développement. Son peuple continue de payer un lourd tribut en raison de l'instabilité et de la violence qui touchent le pays. Comme le rapport du Secrétaire général le souligne, ce sont en particulier les femmes et les enfants qui sont les secteurs les plus vulnérables de la société.

Nous prenons note des efforts déployés par le Gouvernement pour améliorer le sort des femmes afghanes, notamment en mettant en œuvre la loi relative à l'élimination de la violence à l'égard des femmes et en appliquant la résolution 1325 (2000) sur les femmes et la paix et la sécurité. Comme l'indique le rapport du Secrétaire général, nous pensons que la mise en œuvre du plan d'action national relatif aux femmes et à la paix et à la sécurité contribuera grandement à promouvoir la participation pleine et entière des femmes afghanes aux efforts de réconciliation et de paix dans le pays.

Une fois de plus, nous saisissons cette occasion pour exprimer nos condoléances au peuple et aux Gouvernement afghans et leur témoigner notre solidarité pour les pertes en vies innocentes, dont des femmes et des enfants, suite aux récents attentats-suicides commis à Kaboul et Jalalabad. Nous espérons que ceux qui ont commis ces crimes odieux seront amenés à répondre de leurs actes.

Il ne fait aucun doute que la sécurité et la stabilité à long terme de l'Afghanistan ne pourront être garanties qu'à travers un processus politique et de réconciliation global et sans exclusive, mené et contrôlé par les Afghans. À cet égard, l'appel lancé à nouveau par le Gouvernement afghan en faveur de pourparlers de paix sans conditions avec les Taliban et l'esquisse d'un cadre de paix présenté à la deuxième conférence du Processus de Kaboul sont encourageants. Nous appuyons pleinement le processus de paix et de réconciliation dirigé et contrôlé par les Afghans et saluons la proposition de paix présentée par le Gouvernement aux Taliban. Nous espérons qu'ils répondront positivement à cet appel et participeront à des pourparlers directs avec le Gouvernement en vue de parvenir à un règlement politique et de rétablir une paix et une sécurité durables en Afghanistan. L'appui des acteurs régionaux et internationaux est essentiel à la réussite du processus de paix. Nous accueillons avec satisfaction la déclaration adoptée le 28 février, qui réitère l'appui de la communauté internationale en faveur du Processus de Kaboul pour un processus de paix et de réconciliation dirigé et contrôlé par les Afghans et réaffirme la détermination à lutter contre le terrorisme pour réaliser une paix, une sécurité, une stabilité et une prospérité durables en Afghanistan.

Pour ce qui est de la situation politique dans le pays, les tensions entre le palais présidentiel et Jamiat-e-Islami sont une source de préoccupation, et elles pourraient miner le Gouvernement d'unité nationale et mettre en péril un arrangement politique déjà fragile, comme le note le Secrétaire général dans son rapport. Nous espérons que les parties régleront ce différend pacifiquement et promptement pour se pencher sur les multiples problèmes auxquels est confronté l'Afghanistan.

L'organisation d'élections législatives et d'élections des conseils de district pacifiques et démocratiques selon le calendrier établi est extrêmement importante, et nous notons que des progrès modestes ont été accomplis en ce qui concerne les préparatifs de ces élections. Il sera essentiel d'accélérer ces efforts et de renforcer la confiance du peuple afghan dans le processus électoral en promouvant la mobilisation et la participation de tous les acteurs concernés pour garantir le bon déroulement des élections dans les délais prévus.

En l'absence d'une croissance économique et d'un développement durables et inclusifs, les problèmes de paix et de sécurité auxquels est confronté l'Afghanistan ne pourront être réglés efficacement. C'est pourquoi le Gouvernement d'unité nationale a besoin de l'appui

coordonné et global de la communauté internationale pour poursuivre sa réforme politique et réaliser ses priorités nationales en matière de développement, conformément au Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan. Il est essentiel que la communauté internationale reste engagée et honore ses nombreux engagements à cet égard.

Compte tenu de tous les points que j'ai mentionnés, les efforts que déploie la MANUA pour promouvoir et appuyer les initiatives en faveur des pourparlers de paix, de la réconciliation, du dialogue et de l'appui au développement économique et social, dans le plein respect de la souveraineté et des dirigeants nationaux, demeurent extrêmement importants. Nous nous félicitons donc de l'adoption à l'unanimité de la résolution 2405 (2018), qui renouvelle le mandat de la MANUA pour une année supplémentaire.

**M<sup>me</sup> Wronecka** (Pologne) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à vous remercier, Madame la Présidente, de présider la présente séance. Nous vous en sommes sincèrement reconnaissants. Je tiens également à féliciter le Royaume des Pays-Bas des efforts qu'il a déployés en sa qualité de rédacteur de la résolution 2405 (2018), adoptée aujourd'hui. Je salue la présence des intervenants : le Représentant spécial Yamamoto, M<sup>me</sup> Sarabi et M<sup>me</sup> Safi. Ils ont fait état dans leurs exposés de nombreux événements positifs, et nous devons continuer d'avancer dans cette voie. Je voudrais faire part de quelques réflexions de la Pologne.

La Pologne appuie fermement le rôle fondamental que jouent la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et son personnel dans l'appui à la société afghane, la promotion et le suivi des droits de l'homme, la promotion de la paix et de la réconciliation et la fourniture d'une aide précieuse au Gouvernement afghan. Je m'associe à la déclaration qui sera prononcée au nom de l'Union européenne.

Nous accueillons avec satisfaction le Processus de Kaboul sur la coopération en matière de paix et de sécurité en tant que cadre potentiel, qui rassemble un certain nombre de participants régionaux et internationaux, notamment l'ONU et l'Union européenne. Nous estimons que cette initiative donnera un nouvel élan à nos efforts et aboutira à un règlement prompt et pacifique du conflit. Dans ce contexte, après, bien entendu, consultation des femmes membres du Haut Conseil pour la paix, nous appelons le Gouvernement afghan à mettre en place des procédures claires pour nouer un dialogue

avec les femmes et les associer aux négociations de paix avec les Taliban et les autres parties au conflit.

La lutte contre les Taliban a une profonde incidence sur les femmes, étant donné qu'elles représentent 12 % des victimes civiles liées au conflit. En conséquence, ce sont les droits de la femme qui pâtissent le plus de la présence des Taliban au sein de leurs communautés. Dans le même temps, les femmes ont souvent un meilleur accès à certaines populations et certains lieux et peuvent recueillir des informations essentielles sur les menaces à la sécurité. Elles peuvent également améliorer les relations entre les forces de sécurité et les communautés locales et détecter les premiers signes de radicalisation, car elles sont souvent les premières cibles des fondamentalistes. Cependant, les femmes afghanes ne jouent pas un rôle important dans la prise de décisions, notamment concernant la manière de lutter contre les Taliban aux niveaux local et national. Nous nous réjouissons que le pourcentage de femmes au sein du Haut Conseil pour la paix est passé à 20 %, y compris à des postes de direction et au sein des comités provinciaux pour la paix dans les 34 provinces de l'Afghanistan. Cependant, la voix des femmes est absente dans les pourparlers et les négociations.

Si nous saluons les efforts du Gouvernement afghan pour renforcer la participation des femmes dans les secteurs de la police et de la sécurité, de nombreux problèmes persistent dans ce domaine. Il faut poursuivre les efforts afin d'élaborer des procédures claires pour augmenter le nombre de femmes à des postes de direction et de gestion dans le secteur de la sécurité. Ce processus ne peut avancer sans la participation active d'organisations de la société civile dirigées par des femmes. À cet égard, nous reconnaissons le rôle important que jouent l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et d'autres entités des Nations Unies dans l'appui à l'autonomisation des femmes afghanes. Nous saisissons également cette occasion pour souligner l'effet positif et l'importance continue des engagements internationaux pris au Sommet de l'OTAN à Varsovie en 2016 ainsi que leur forte influence sur la sécurité, le développement et la stabilité en Afghanistan.

La protection des civils et le respect des obligations qu'impose le droit international humanitaire continuent de poser d'importantes difficultés, et les civils innocents continuent de subir les effets du conflit militaire en Afghanistan. Comme le montre le rapport annuel de 2017 sur la question, il reste une marge de

progression importante. La Pologne appuie fermement les efforts que déploie la MANUA pour limiter le nombre de victimes civiles, en particuliers des enfants, qui sont gravement touchés par les munitions non explosées.

Les prochaines élections législatives et des conseils de district représentent une étape importante pour le système politique afghan dans son cheminement vers un résultat ouvert et transparent. La Pologne espère que le nouveau Parlement mettra en place des bases législatives solides pour œuvrer au développement durable du pays. En matière d'appui technique, nous encourageons la MANUA à fournir l'aide nécessaire à la demande des autorités afghanes. La large participation des femmes, en tant que candidates et électrices, demeure une priorité majeure à nos yeux.

Pour terminer, je salue une fois de plus le travail de la MANUA, en particulier M. Yamamoto.

**M. Tanoh-Boutchoué** (Côte d'Ivoire) : Mon pays salue, Madame la Présidente, votre présence effective à la présidence de la séance de ce jour, qui est également la Journée internationale de la femme. Il se réjouit également de la présence de S. E. M<sup>me</sup> Julie Bishop, Ministre des affaires étrangères de l'Australie, et de S. E. M<sup>me</sup> Annika Söder, Ministre adjointe des affaires étrangères de la Suède, à la présente séance.

Ma délégation remercie M. Tadamichi Yamamoto, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), pour la qualité de son exposé éclairant sur la situation actuelle en Afghanistan. Elle voudrait également adresser à M<sup>me</sup> Habiba Sarabi et M<sup>me</sup> Mariam Safi, respectivement Vice-Présidente du Haut Conseil afghan pour la paix et Directrice exécutive d'Organization for Policy Research and Development Studies, ses sincères remerciements pour la pertinence de leurs interventions et leur engagement permanent pour faire entendre la voix des femmes dans le processus démocratique dans lequel leur pays est engagé.

La Côte d'Ivoire déplore et condamne la vague de violence et la série d'attaques meurtrières qui ont endeuillé récemment l'Afghanistan. En effet, les trois attentats qui ont eu lieu, entre le 20 et le 27 janvier 2018, à Kaboul et à Jalalabad nous interpellent tous sur la nécessité pour le Conseil de sécurité d'accorder une attention soutenue à la situation dans ce pays, en raison de ses répercussions sur la stabilité de toute la région.

En dépit de la situation sécuritaire préoccupante, la Côte d'Ivoire se félicite de la tenue, le 28 février 2018 à

Kaboul, de la deuxième réunion du Processus de Kaboul sur la paix et la réconciliation, qui constitue une étape importante sur la voie de la paix et de la réconciliation en Afghanistan. Pour mon pays, la main tendue du Président Ashraf Ghani aux Taliban, est un pas décisif vers des négociations franches entre son gouvernement et les Taliban. La Côte d'Ivoire reste confiante que cette offre de paix conduira à l'instauration d'un véritable processus de paix inclusif.

Elle souhaiterait également une évaluation afin d'examiner les progrès accomplis dans le domaine de la paix et des mesures conjointes en vue de la lutte contre le terrorisme en Afghanistan et dans la région. Mon pays encourage à cet égard les parties prenantes afghanes à un dialogue ouvert, sur la base des acquis de la Constitution de 2004, notamment le respect des droits des citoyens et en particulier de ceux des femmes.

Nonobstant l'espoir suscité par la deuxième Réunion du Processus de Kaboul, ma délégation reste préoccupée par la persistance de quelques tensions politiques dans le pays. Elle invite donc les parties à privilégier le dialogue, dans l'intérêt du peuple afghan.

À l'occasion de la célébration de la Journée internationale consacrée aux droits de la femme et à la lutte contre les inégalités, la Côte d'Ivoire voudrait rendre un hommage appuyé aux femmes afghanes pour leur importante contribution au processus de réconciliation et aux efforts de paix dans leur pays, dans un contexte sociopolitique parfois difficile, où le débat sur la place de la femme dans la société reste un sujet particulièrement sensible.

La Côte d'Ivoire appelle la communauté internationale et le Conseil à donner aux femmes afghanes les moyens nécessaires afin de consolider leur place au sein de la société, de favoriser leur participation aux initiatives régionales et internationales en faveur de la paix, tout en renforçant la protection de leurs droits les plus fondamentaux. À cet effet, ma délégation salue l'adoption de la loi sur l'élimination de la violence contre les femmes et le lancement, en juillet 2015, par le Gouvernement afghan, d'un plan d'action national pour la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) sur les femmes et la paix et la sécurité. La Côte d'Ivoire plaide en faveur de la mise en place d'un mécanisme de financement de ce plan, afin de donner aux femmes afghanes la place qui leur revient dans le cadre de la consolidation des institutions démocratiques de leur pays.

Pour terminer, ma délégation invite la communauté internationale à soutenir les efforts du Gouvernement afghan en vue de la restauration d'une paix et d'une stabilité durables en Afghanistan.

**M<sup>me</sup> Tachco** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je vous remercie infiniment, Madame la Ministre Kaag, de profiter de l'occasion offerte par la Journée internationale des femmes pour mettre en exergue à quel point il est impératif d'associer les femmes au processus politique en Afghanistan. En outre, c'est un réel plaisir que de vous voir, Madame, présider le Conseil de sécurité aujourd'hui au nom des Pays-Bas. Je suis enthousiasmée de voir autour de cette table toutes les dirigeantes que vous avez réunies pour le présent débat, et j'espère que cela nous rappellera que nous devons tous faire plus pour que les femmes sont pleinement représentées et responsabilisées dans les initiatives visant à promouvoir la paix et la sécurité sur le terrain.

Je remercie le Représentant spécial Yamamoto de son exposé et de son leadership constant, et je sais gré à son équipe de tous ses efforts en faveur de la paix et du développement économique de l'Afghanistan, dans un environnement très difficile. Nous remercions de nouveau le Secrétaire général de son rapport (S/2017/696) sur l'examen stratégique de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) auquel il a été procédé l'an dernier. Nous accueillons avec satisfaction l'adoption aujourd'hui de la résolution 2405 (2018), qui renouvelle le mandat de la MANUA et entérine les conclusions et les recommandations de l'examen stratégique. Nous sommes convaincus que cela permettra à la MANUA de poursuivre ses travaux de manière aussi efficace et efficiente que possible, et nous attendons avec intérêt que le Secrétaire général mette en œuvre, aussi rapidement que possible, les recommandations issues de l'examen stratégique.

Je tiens par ailleurs à remercier M<sup>me</sup> Sarabi et M<sup>me</sup> Safi de nous avoir fait part de leurs éclairages concernant le travail important qu'elles accomplissent pour promouvoir la participation des femmes dans le processus politique en Afghanistan, et dans la société en général. J'y reviendrai tout à l'heure.

Les États-Unis félicitent les dirigeants afghans d'avoir adopté une position courageuse à la conférence qui s'est tenue la semaine dernière dans le cadre du Processus de Kaboul. Ils ont réaffirmé leur attachement manifeste à la paix et leur volonté de dialogue. C'est aux Taliban qu'il incombe à présent de prouver que cet

attachement est réciproque et qu'ils sont prêts à discuter. Le message transmis à Kaboul était clair. La porte qui mène à la paix est ouverte; c'est aux Taliban de décider de la franchir. La position des États-Unis, telle qu'elle est définie dans notre stratégie pour l'Asie du Sud, est sans équivoque : la seule manière de mettre fin au conflit passe par un règlement négocié. Nous réaffirmons notre détermination à appuyer des négociations directes entre le Gouvernement afghan et les Taliban.

Aujourd'hui, le peuple afghan est prêt pour la paix. Il a compris qu'un accord de paix nécessite des compromis de part et d'autre, mais il n'entend pas sacrifier sa sûreté, ses protections juridiques ou ses droits fondamentaux sur l'autel de la paix. Il n'entend pas revenir à l'oppression et à l'isolement de la fin des années 90. Les Taliban sont dans l'obligation d'expliquer la place qui leur revient dans une société afghane en progression rapide, où les hommes et les femmes sont libres de dire ce qu'ils pensent, de choisir leurs dirigeants et de contribuer à élaborer les réformes du Gouvernement. Les groupes et les pays qui fournissent des armes, des fonds ou un appui politique aux Taliban comme à d'autres groupes insurgés armés ne font qu'alimenter un conflit et un environnement qui permet au terrorisme de persister et de se développer. Nous ne parviendrons pas à nos fins si nous laissons le statu quo s'éterniser. Nous appelons de nouveau les voisins de l'Afghanistan à rejoindre nos efforts pour trouver un règlement à ce conflit.

Outre la contribution du Processus de Kaboul à la réalisation de la paix au niveau national, il est également indispensable que nous continuions d'appuyer le rôle que joue la société civile pour réunir et renforcer un consensus entre tous les éléments de la société afghane en faveur du processus de paix. La Journée internationale des femmes nous offre une occasion opportune de mettre ces efforts en exergue. L'initiative prise par M<sup>me</sup> Sarabi, dans un Haut Conseil pour la paix afghan revitalisé, de créer un réseau des femmes dans les capitales provinciales afin de promouvoir la réconciliation, est susceptible de susciter un vaste appui en faveur de la paix.

Pendant la visite que le Conseil de sécurité a effectuée en Afghanistan en janvier, l'Ambassadrice Haley a trouvé des signes encourageants dans les discussions tenues avec des responsables afghans sur la condition de la femme en Afghanistan. Nous exhortons le Gouvernement à continuer d'encourager les femmes à assumer un rôle de plus en plus important dans la société afghane et dans les processus politique et de paix

afghans, et notamment à participer activement aux prochaines élections en Afghanistan, comme électrices et comme candidates. Les États-Unis appuient pleinement la tenue, en temps voulu, d'élections législatives et présidentielle crédibles et transparentes en Afghanistan, en 2018 et en 2019 respectivement. Seul le peuple afghan est à même de choisir les dirigeants qui le représenteront et qui œuvreront de concert pour créer et entretenir un environnement propice à la paix. Ces élections seront cruciales dans la quête de la stabilité politique en Afghanistan.

Pour terminer, nous sommes encouragés par les signes de progrès que nous observons en Afghanistan, ainsi que par les vaillants efforts du Gouvernement afghan. Nous restons déterminés à appuyer ces progrès, notamment dans le cadre des travaux du Conseil.

**M<sup>me</sup> Mele Colifa** (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Je tiens, pour commencer, à souhaiter la bienvenue à S. E. M<sup>me</sup> Sigrid Kaag, Ministre des affaires étrangères par intérim et Ministre du commerce extérieur et de la coopération pour le développement des Pays-Bas. Nous nous félicitons toutes de votre présence dans cette salle, Madame la Présidente. Je félicite également les Pays-Bas d'avoir décidé d'organiser un débat sur la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) aujourd'hui le 8 mars, à l'occasion de la Journée internationale de la femme. Le Gouvernement équato-guinéen tient à exprimer ses remerciements et ses félicitations les plus sincères à tous ceux qui sont présents ici pour la noble initiative qu'ils ont prise d'inviter aujourd'hui dans cette salle, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, des femmes entreprenantes, dont la simple présence me motive à adresser le message suivant à tous les gouvernements et dirigeants du monde et notamment au Gouvernement afghan : si nous pouvons être ici aujourd'hui, les femmes afghanes le peuvent aussi.

Je voudrais remercier également le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, M. Tadamichi Yamamoto, pour son rapport annuel complet et détaillé sur la protection des civils dans le cadre du conflit armé en Afghanistan, ainsi que M<sup>me</sup> Habibi Sarabi, Vice-Présidente du Haut Conseil pour la paix; et M<sup>me</sup> Mariam Safi, Directrice exécutive d'Organization for Policy Research and Development Studies, pour les informations précieuses qu'ils nous ont communiquées dans cette salle sur la situation de la femme afghane.

Aujourd'hui, nous célébrons avec effusion la journée du 8 mars, une journée importante pour toutes les femmes du monde, dans la mesure où elle a pour objectifs l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles, qui sont les véritables gageures de notre époque et le plus grand défi que le monde ait à relever en matière de droits fondamentaux, comme l'a affirmé à juste titre le Secrétaire général, M. António Guterres, dans son message à l'occasion de cette journée importante. Par conséquent, tel que souligné dans le même message du Secrétaire Général, cette journée du 8 mars nous offre l'occasion de transformer l'élan en action, d'autonomiser les femmes dans tous les contextes et surtout de rendre hommage aux militantes qui travaillent sans relâche pour défendre les droits de la femme et encourager les femmes à réaliser pleinement leur potentiel.

La République de Guinée équatoriale s'est prononcée en faveur du renouvellement du mandat de la MANUA, car elle salue vivement et apprécie à sa juste valeur le rôle crucial que jouent cette Mission et tous les organismes des Nations Unies pour aider le peuple afghan, promouvoir la paix et la réconciliation, assurer le suivi et la promotion des droits de l'homme et contribuer à améliorer la crédibilité, l'intégrité, le caractère inclusif et la viabilité des processus électoraux, ainsi que pour améliorer la coordination de l'aide de la communauté internationale en faveur de l'Afghanistan.

Selon le dernier rapport du Secrétaire général (S/2018/165), le nombre de victimes civiles a baissé de 9 % par rapport à 2016. Nous sommes toutefois inquiets parce que nous continuons de voir des chiffres alarmants en ce qui concerne les civils tués et blessés en 2017 et en 2018, jusqu'à présent. Dans ce contexte de chiffres terrifiants, il est extrêmement inquiétant que la proportion de femmes tuées et blessées continue d'augmenter et que les civils continuent de subir des préjudices importants suite aux attentats-suicides persistants à la bombe ou à l'aide d'engins explosifs improvisés, qui ont des incidences plus graves sur les femmes et les enfants. Les attaques contre les lieux publics, telles que celles dont nous avons été témoins récemment en janvier, sont particulièrement inquiétantes. Par conséquent, nous exhortons toutes les parties au conflit à prendre toutes les mesures possibles pour protéger la population civile, en particulier les femmes et les enfants, conformément aux dispositions du droit international humanitaire et aux normes fondamentales des droits de l'homme.

La violence sexuelle et sexiste contre les femmes et les filles en Afghanistan demeure une source de

préoccupation pour le monde entier. Même si la violence sexuelle et sexiste contre les femmes et les filles a été interdite – y compris la pratique du *bacha bazi* –, ces actes criminels n'ont malheureusement pas cessé et des mesures juridiques adéquates n'ont pas été prises pour y faire face. L'entrée en vigueur du Code pénal est à saluer, mais nous exhortons le Gouvernement afghan à veiller à son application, ainsi qu'à la mise en œuvre et au respect de la loi visant à éliminer la violence à l'encontre des femmes.

Le Gouvernement équato-guinéen se félicite des efforts que le Gouvernement afghan continue de déployer en vue de trouver des stratégies permettant de mettre fin à la violence et d'instaurer une paix durable. J'en veux pour preuve l'appel lancé le 28 février par le Gouvernement afghan en vue de l'ouverture des pourparlers de paix avec les Talibans, tout en ébauchant un cadre de paix, durant la deuxième réunion du Processus de Kaboul. La résolution 2344 (2017), adoptée par le Conseil le 17 mars 2017 (voir S/PV.7902), vise à appuyer les efforts du Gouvernement afghan en vue de la concrétisation des engagements pris lors des Conférences de Londres, de Kaboul, de Bonn et de Tokyo, pour améliorer la gouvernance et renforcer l'état de droit, entre autres choses. Dans cette même résolution, la MANUA est invitée à aider à appliquer les dispositions figurant dans la Constitution afghane et dans les traités internationaux qui concernent le plein exercice des droits fondamentaux des femmes, notamment la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes; et à appuyer les efforts du Gouvernement pour appuyer l'ouverture à tous du processus électoral, y compris en prenant des mesures pour faciliter la pleine participation des femmes en toute sécurité.

S'il est vrai que le pourcentage de femmes membres du Haut Conseil pour la paix est passé de 9 % à 20 %, même aux niveaux les plus élevés, il est également vrai et déplorable qu'aucune femme n'a participé aux négociations à proprement parler, y compris dans le cadre du Processus de Kaboul l'an dernier ou lors des pourparlers tenus à Mascate. Par conséquent, notre délégation exhorte le Gouvernement afghan à garantir la participation active des femmes aux dialogues et aux pourparlers de paix et de sécurité à venir et à veiller à ce qu'elles soient représentées adéquatement dans toutes les institutions de l'État et à ce qu'elles jouent un rôle important dans la prise de décisions politiques, conformément à la ligne politique du Président de la République de Guinée équatoriale, S. E. M. Obiang Nguema Mbasogo.

Pour terminer, je tiens à souligner que nous devons tous saisir les occasions qui se présentent à nous dans tous les domaines et contextes pour apporter notre contribution afin de transformer la vie des femmes où qu'elles se trouvent. C'est le bon moment, un moment crucial pour œuvrer en faveur de l'égalité des sexes dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et pour transformer la vie des femmes afghanes dans toutes ses dimensions et manifestations. Pour cette raison, notre délégation prie le Gouvernement afghan et la MANUA, dans le cadre de leurs compétences, de suivre activement la mise en œuvre effective du plan d'action national pour les femmes, la paix et la sécurité, en mettant en place, en temps voulu, les stratégies et les mécanismes de financement de ce plan.

John F. Kennedy a dit : « Je ne dis pas que tous les hommes ont les mêmes talents, le même caractère ou la même motivation, mais j'affirme qu'ils doivent tous avoir les mêmes chances de développer leurs talents, leur caractère et leur motivation. »

**M. Nebenzia** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : C'est symbolique de vous voir présider la séance du Conseil de sécurité en cette Journée internationale de la femme, Madame la Présidente, et nous vous félicitons, ainsi que toutes les femmes du monde, à l'occasion de cette fête. Nous nous souvenons de l'appel lancé par votre représentant permanent pour qu'autant de femmes que possible soient présentes à cette séance, et c'est ce que nous constatons dans cette salle aujourd'hui. L'absence de femmes dans ma délégation ne dénote en aucun cas un manque de respect, encore moins une aversion. En Russie, le 8 mars est un jour férié. Aujourd'hui, toutes nos femmes ont un jour de congé, et nous travaillons pour elles.

Nous remercions M. Yamamoto de son rapport complet sur la situation actuelle en Afghanistan, ainsi que M<sup>me</sup> Sarabi et M<sup>me</sup> Safi de leurs exposés intéressants. Pour notre part, nous voudrions faire les observations suivantes.

Nous restons vivement préoccupés par les conditions sécurité en Afghanistan. La mission du Conseil de sécurité à Kaboul a confirmé que la situation à cet égard reste très difficile. Malheureusement, vers la fin du mois de janvier, le pays a été secoué par une série d'attentats terroristes meurtriers qui ont coûté la vie à quelque 200 civils afghans et en ont blessé plus de 400. Les diverses organisations terroristes n'ont pas levé le pied. Elles poursuivent leurs activités terroristes, elles organisent des attaques systématiques dans diverses

parties du pays et elles ont conservé un contrôle total ou partiel d'un pourcentage non négligeable du territoire.

L'un des graves facteurs à l'origine de la détérioration de la situation est l'activité de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL). Les jihadistes viennent systématiquement s'ajouter au nombre de militants dans le nord de l'Afghanistan, transformant la région en un tremplin pour une nouvelle expansion, notamment en Asie centrale. La mise en place d'un impressionnant réseau de camps d'entraînement de militants par l'EIIL en Afghanistan, où sont formés notamment des ressortissants des États d'Asie centrale et de la Russie, est un phénomène particulièrement alarmant. Il est regrettable qu'aucune enquête n'ait encore été menée sur le fait que des hélicoptères banalisés transportent des membres de l'EIIL et leur fournissent des armes dans le nord de l'Afghanistan. Ce problème ne saurait être passé sous silence. Cette situation doit faire l'objet d'une enquête approfondie et il doit être mis immédiatement fin à cette pratique. Pour chasser les éléments terroristes des régions du nord du pays, il faudra adopter des mesures bien plus décisives.

Nous avons appuyé la résolution 2405 (2018) proposée par les Pays-Bas sur le renouvellement du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), compte tenu de l'importance de la présence des Nations Unies dans le pays. La Mission fait beaucoup pour le pays, mais elle ne peut, par définition, être la panacée pour tous les problèmes de l'Afghanistan. Nous espérons que cette résolution permettra de la rendre plus efficace. Il est néanmoins regrettable qu'au cours de la négociation du texte, certaines des principales préoccupations de la délégation russe ont été ignorées, en particulier celles qui ont trait au renforcement des positions de l'EIIL en Afghanistan, dont j'ai fait mention. Comme l'expérience l'a montré, tenter de minimiser l'ampleur de ces problèmes peut avoir des conséquences désastreuses.

La menace terroriste et le problème des stupéfiants sont inextricablement liés. Les drogues représentent une importante source de financement pour les terroristes afghans. Selon l'*Enquête sur la production d'opium en Afghanistan* publiée par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime en 2017, l'année dernière, il y a eu une forte augmentation – plus de 60 % – de la culture de drogue en Afghanistan, et la production d'opium a augmenté de plus de 80 %, atteignant un niveau record, notamment dans les provinces du nord du pays. Le commerce de stupéfiants reste un

grave problème en Afghanistan et dans les pays voisins. Nous exhortons les présences militaires dans le pays à accorder une plus grande attention à cette question, notamment en coopérant avec des organisations régionales telles que l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC) et l'Organisation de Shanghai pour la coopération. Nous ne devons pas oublier que l'opération Kanak, menée sous les auspices de l'OTSC, bloque les routes afghanes empruntées par les trafiquants depuis 2003 et que, grâce à elle, des centaines de tonnes de drogues qui ont fait l'objet d'un trafic et des milliers d'armes à feu ont été saisies. Les organismes de répression de plus de 20 États et de nombreuses organisations internationales ont œuvré de concert pour parvenir à ce résultat.

Malheureusement, la présence prolongée et à grande échelle de contingents étrangers en Afghanistan ne s'est pas traduite par une amélioration des situations militaire et politique. En outre, le renforcement de l'autorité du personnel militaire étranger a entraîné une augmentation du nombre de victimes civiles, et des données sont disponibles à ce sujet dans les rapports de l'ONU. Nous pensons que mettre l'accent sur la force uniquement est une erreur. Nous ne voyons pas d'autre option que celle d'un processus politique visant à parvenir à une réconciliation nationale durable, et si nous voulons que ce processus soit efficace, il doit être inclusif. Les tentatives de marginalisation de certains pays de la région sont contre-productives. Les parties prenantes extérieures doivent encourager une culture de bon voisinage et de coopération, et prendre la mesure de l'importance de la dimension régionale du règlement du conflit afghan.

Nous croyons fermement que la clef de la stabilisation en Afghanistan réside dans des efforts de négociation qui peuvent ouvrir la voie au lancement d'un processus de réconciliation nationale, dirigé par les Afghans eux-mêmes, dès que possible, et nous sommes prêts à y contribuer. Le principe d'un partenariat honnête et équitable qui tienne compte des intérêts de tous les acteurs régionaux, et qui serve de base au format de Moscou et au mécanisme du groupe de contact sur l'Afghanistan de l'Organisation de Shanghai pour la coopération, est la meilleure façon de lancer le processus de négociation. Nous appuyons l'initiative de l'Ouzbékistan d'organiser une conférence ministérielle sur le règlement de la situation en Afghanistan à Tachkent les 26 et 27 mars. Nous considérons qu'elle fait partie intégrante de l'élaboration du format de Moscou et des activités du groupe de contact sur l'Afghanistan de l'Organisation de Shanghai pour la coopération. Nous prenons note des résultats de

la deuxième réunion du Processus de Kaboul, le 28 février, et de l'appel au dialogue lancé par le Président afghan Ghani au mouvement des Taliban. Nous espérons que les appels politiques seront suivis de mesures concrètes pour atteindre cet objectif.

L'Afghanistan est au seuil d'un nouveau cycle électoral. Nous sommes favorables à ce que les élections législatives et présidentielle, qui doivent être un puissant facteur d'unité pour le peuple afghan, aient lieu dans les délais impartis. Pour ce faire, toutes les forces politiques de l'Afghanistan doivent respecter l'équilibre des forces et éviter de polariser la société et de porter atteinte aux droits des minorités nationales. Le règlement du conflit afghan, à l'instar des situations de crise dans d'autres régions du monde, exige que les acteurs clefs fassent en sorte de se concerter véritablement, et nous sommes prêts pour cette collaboration.

**M<sup>me</sup> Cardona Moscoso** (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, nous saluons de manière fraternelle la présence de M<sup>me</sup> Sigrid Kaag, la Ministre du commerce extérieur et de la coopération pour le développement du Royaume des Pays-Bas, qui préside aujourd'hui ce débat important sur la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). De même, nous remercions sa délégation des efforts qu'elle a déployés pour l'adoption de la résolution aujourd'hui. Nous remercions également de leurs exposés M. Tadamichi Yamamoto, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la MANUA, M<sup>me</sup> Habiba Sarabi, Vice-Présidente du Haut Conseil pour la paix, et M<sup>me</sup> Mariam Safi, Directrice exécutive

d'Organization for Policy Research and Development Studies.

C'est un honneur pour moi de pouvoir représenter les femmes boliviennes aujourd'hui. Les femmes de mon pays sont un symbole de lutte et de force, qualités qui sont longtemps passées inaperçues. N'oublions pas qu'aujourd'hui n'est pas un jour de fête, mais un jour de commémoration de la lutte pour les droits de la femme. La Bolivie rend hommage à ces femmes pour leur courage et leur volonté d'aller de l'avant, en particulier dans les situations de conflit, comme c'est le cas des femmes afghanes. Tous ces efforts doivent être salués non seulement aujourd'hui, alors que nous célébrons la Journée internationale de la femme, mais aussi en tout temps, et ils doivent l'être non seulement en paroles, mais aussi en actes, en mesures concrètes qui permettent d'auto-nomiser les femmes. C'est la meilleure façon de leur rendre hommage.



Le rôle de la femme est prioritaire pour le développement et l'unité de la société afghane. La participation des femmes au processus en cours est particulièrement pertinente, car, dans de nombreux cas, ce sont elles qui sont chargées de leur famille et de leur bien-être. Aujourd'hui, elles assument également des rôles de premier plan dans la recherche de la paix en Afghanistan. Notre inclusion dans tous les domaines n'est pas seulement nécessaire pour atteindre l'objectif du développement durable, mais également pour instaurer la paix et la sécurité auxquelles nous aspirons si ardemment au Conseil de sécurité, au sein de l'Organisation et dans le monde entier. Comme la Vice-Présidente du Haut conseil pour la paix de l'Afghanistan, l'a dit,

« la paix est impossible sans une participation constructive des femmes. »

La Bolivie voudrait également rappeler la mission effectuée par le Conseil de sécurité à Kaboul en janvier, au cours de laquelle nous avons été témoins des efforts déployés par le peuple afghan pour reconstruire le pays. Cette visite a conforté notre appui à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, ainsi qu'à la réalisation d'activités conjointes pour l'application de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies en vue de prévenir l'extrémisme violent. Nous devons, toutefois, exprimer notre profonde préoccupation face à la multiplication des incidents violents qu'a connus ce début d'année des suites de différentes attaques perpétrées contre les civils, dont près d'un tiers étaient des enfants. Il est essentiel que les négociations avancent afin d'éviter que les perspectives d'un règlement pacifique dans la région ne soient compromises plus avant.

Comme l'indique clairement le rapport du Secrétaire général (S/2018/165), l'instabilité politique a été exacerbée et a créé un sentiment d'insécurité au sein de la population, en particulier parmi les habitants de Kaboul, qui ont été la cible d'une vague d'attentats-suicides en janvier. La menace pour la sécurité et la stabilité de l'Afghanistan reste latente, tant que les organisations terroristes, telles que l'État islamique d'Iraq et du Levant-province du Khorassan, qui est responsable de plusieurs attaques à Kaboul, mais également dans la province orientale de Nangarhar, maintiendront leur présence dans la province de Khorassan et continueront de résister à l'action menée par les forces armées afghanes et internationales. La Bolivie condamne dans les termes les plus vifs tous les actes de terrorisme, quel que soit le groupe ou l'entité qui cherche à imposer son idéologie.

Nous exprimons également notre préoccupation devant l'impasse prolongée dans laquelle se trouve le dialogue politique entre le Gouvernement d'unité nationale de l'Afghanistan et le parti politique Jamiat-e-Islami. Nous considérons que le moment est venu pour les parties concernées d'avancer de manière constructive en vue des élections qui doivent se tenir en 2018. Nous appuyons les efforts déployés par le Gouvernement de la République islamique d'Afghanistan avec ses voisins d'Asie centrale pour promouvoir les mécanismes et les plateformes de coopération régionale, interrégionale et internationale afin de parvenir à la paix, à la stabilité et au développement durable à long terme, ainsi que les mesures qu'il a prises pour promouvoir les liens entre les politiques commerciales, les finances, l'amélioration de l'infrastructure et les échanges entre l'Afghanistan, les pays d'Asie centrale et d'autres régions. Nous espérons que la stabilité fragile que connaît l'Afghanistan ira s'améliorant afin de créer les conditions nécessaires à la tenue prochaine d'élections transparentes et sans exclusive.

Le fait qu'au cours des derniers mois, de nombreuses familles ont été déplacées, sans perspective immédiate de regagner leurs foyers dans la sécurité et la dignité, reste un problème auquel le Conseil de sécurité doit continuer d'accorder la priorité. À cet égard, nous appelons les pays de la région à renforcer leur engagement en matière d'échange d'informations et de documents afin de garantir les conditions qui permettraient un retour volontaire, en connaissance de cause, digne, sûr et permanent de ces personnes à leur lieu d'origine. Il faut, par ailleurs, éviter toute circonstance qui les conduirait à revenir dans des régions non sûres ou dont elles ne sont pas originaires. Dans cet ordre de priorités, la Bolivie estime que pour être couronnés de succès, les projets, plateformes et programmes sous-régionaux, régionaux, interrégionaux et internationaux doivent s'inscrire dans le cadre d'un engagement sans équivoque à accroître la représentation des femmes à tous les niveaux décisionnels dans les institutions et mécanismes nationaux, régionaux et internationaux aux fins de la prévention, de la gestion et du règlement des conflits, conformément à la résolution 1325 (2000).

Enfin, nous insistons sur le fait qu'il n'y a pas de solution militaire à la situation en Afghanistan et nous associations à toute initiative qui promeut un dialogue sans exclusive dans le respect de sa souveraineté, de son indépendance et de son intégrité territoriale. C'est pourquoi nous exprimons notre plein appui au Processus de Kaboul, qui, sous la houlette du Gouvernement afghan,

cherche à instaurer la paix, la sécurité et la viabilité dans le pays dans l'intérêt de tous les Afghans.

**M. Vassilenko** (Kazakhstan) : Tout d'abord, je voudrais remercier la présidence néerlandaise de nous avoir rassemblés ici pour examiner la situation en Afghanistan. J'exprime également ma gratitude au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Tadamichi Yamamoto, à M<sup>me</sup> Sarabi et M<sup>me</sup> Safi pour leurs exposés détaillés.

Je tiens à souligner le fait symbolique que ce débat a lieu le 8 mars, Journée internationale de la femme. Je saisis cette occasion pour féliciter toutes les femmes et leur souhaiter bonheur, amour et prospérité.

Les femmes jouent un rôle primordial non seulement dans la prévention, mais aussi dans la résolution des conflits, dans le maintien de la paix et dans le développement. Nous reconnaissons l'importance du rôle joué par la société civile, grâce à laquelle les femmes participent de plus en plus à la vie sociale. Nous notons l'importance d'une analyse globale de la question du jour, notamment du point de vue de la problématique féminine, comme cela a été proposé par la présidence du Royaume des Pays-Bas.

Le Kazakhstan salue les mesures prises par le Gouvernement afghan, à savoir la promotion de l'égalité des sexes dans les services publics; l'adoption d'un plan d'action nationale prévoyant la mise en œuvre d'une politique de protection des femmes dans les situations d'urgence et la création de tribunaux spéciaux chargés de combattre la violence contre les femmes; l'adoption d'une loi sur l'élimination de la violence contre les femmes et l'application de la résolution 1325 (2000) sur les femmes et la paix et la sécurité. Nous remercions l'Ambassadeur Saikal, de l'Afghanistan, de sa déclaration.

Comme chacun le sait, cet automne, le Kazakhstan prévoit d'organiser une conférence sur la promotion des droits de la femme en Afghanistan dans les domaines socioéconomique et politique, le partage de l'expérience dans le domaine du développement de l'égalité des sexes, et la mise en œuvre des recommandations relatives à la promotion des droits des femmes dans le pays. Je tiens à informer le Conseil que le Kazakhstan a pris l'initiative de poursuivre le programme d'éducation pour les citoyens afghans, avec le cofinancement de l'Union européenne et d'autres partenaires. Dans le cadre de ce programme d'éducation, qui a levé environ 50 millions de dollars pour la période 2010 à 2021, environ un millier

de citoyens afghans poursuivront leurs études dans les universités kazakhes.

En ce moment, l'Union européenne prépare le financement de la première partie d'un projet lié, qui va être mis en œuvre avec l'organisation ONU-Femmes et qui aura pour but d'éduquer les étudiantes afghanes au Kazakhstan. Nous sommes préoccupés par la violence envers les femmes en Afghanistan, ainsi que par le nombre croissant de victimes d'attaques terroristes et de frappes aériennes massives de l'armée. Comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général (S/2018/165), les femmes représentent presque 12 % du nombre total de victimes.

Nous soutenons les formats efficaces dans la coopération régionale et mondiale, ainsi que les efforts de l'ONU en Afghanistan. Nous apprécions les solutions qui ont été élaborées par la MANUA et qui sont destinées à réduire le nombre de victimes civiles ainsi qu'à améliorer le niveau de vie des populations. Il importe de développer les sphères de l'éducation et de la sécurité médicale. Nous appelons tous les pays concernés à participer à la réalisation des recommandations indiquées.

Je tiens à préciser qu'à l'initiative du Kazakhstan durant sa présidence du Conseil, une visite en Afghanistan a été effectuée par les membres du Conseil. Durant cette visite, des rencontres ont été organisées avec des responsables afghans et avec une organisation de femmes présidée par la Première Dame, Rula Ghani. Tout de même, nous ne pouvons pas oublier le fait que le nombre d'attaques terroristes ne cesse d'augmenter, comme le prouvent les événements de janvier 2018 à Kaboul et Jalalabad, qui sont à mettre à l'actif des Taliban et de Daech.

Nous nous félicitons de la tenue de la deuxième réunion du Processus de Kaboul, à laquelle a participé une délégation kazakhe. Nous pensons qu'il faut réfléchir très sérieusement à l'idée d'entamer des négociations de paix avec les Taliban, qui a été proposée par le Président Ghani. Il est indispensable de prendre en compte les exigences suivantes : reconnaître les Taliban en tant que parti politique; instaurer un cessez-le-feu; mettre au point des mesures transitoires de confiance qui ouvriront la voie à la tenue d'élections; réviser la Constitution afghane ou y apporter des amendements; traiter les plaintes et appliquer la loi; envisager de libérer les Taliban emprisonnés; et retirer les Taliban de la liste des acteurs visés par des sanctions de l'ONU. Les problèmes politiques et économiques auxquels est confronté l'Afghanistan ainsi que les menaces à sa sécurité exigent

un soutien permanent des pays de la région, de la communauté internationale, de l'ONU, et surtout du Conseil de sécurité.

Le Kazakhstan continue de promouvoir un modèle de développement durable qui comporte trois catégories.

Premièrement, en ce qui concerne le lien entre la sécurité et le développement, nous sommes convaincus que pour réaliser une paix et une sécurité durables dans le pays, il est nécessaire de mettre en œuvre des programmes de développement.

Deuxièmement, pour ce qui est de l'approche régionale, dans le contexte de la mondialisation croissante des conflits, cette nouvelle politique permettra de surmonter les défis et les menaces transfrontaliers. En effet, il est aujourd'hui impossible de trouver des solutions à ces problèmes en se confinant exclusivement aux frontières d'un État. J'en veux pour preuve le lancement, le 23 février dernier à Hérat, de deux grands projets transnationaux – le gazoduc Turkménistan-Afghanistan-Pakistan-Inde et le projet tripartite entre le Turkménistan, l'Afghanistan et le Pakistan pour la construction d'une ligne électrique de 500 kilovolts- ainsi que la pose de la fibre optique et la construction d'une ligne de chemin de fer entre Mazar-e Charif et Hérat.

Troisièmement, pour ce qui est du principe d'unité d'action des Nations Unies, la multiplicité des conflits et des défis contemporains exige de renforcer la coordination et l'efficacité des travaux de l'ONU, au Siège et dans les diverses régions, dans l'attente de la réduction du budget de l'Organisation. Cela mène à une fragmentation inutile des programmes et des projets, qui peut être évitée en conjuguant les efforts des structures de l'Organisation mondiale afin de réaliser un développement durable général, et non individuel dans le contexte d'une région en particulier.

Je voudrais terminer mon propos par un proverbe kazakh : « La femme gère d'une main le berceau et de l'autre le monde ».

**M. Alotaibi** (Koweït) (*parle en arabe*) : En premier lieu, Madame la Présidente, nous nous félicitons de vous voir présider cette importante séance. Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), M. Tadamichi Yamamoto; M<sup>me</sup> Habibi Sarabi, Vice-Présidente du Haut Conseil afghan pour la paix; et M<sup>me</sup> Mariam Safi, Directrice exécutive d'Organization for Policy Research and Development Studies, de leurs exposés importants.

L'État du Koweït apprécie le travail qu'accomplit la MANUA. Nous attachons une grande importance au rôle vital que joue M. Yamamoto, ainsi qu'aux efforts sincères et au dévouement du personnel de l'ONU en Afghanistan, qui se porte au secours du peuple afghan dans des circonstances difficiles. Nous accueillons avec satisfaction l'adoption aujourd'hui de la résolution 2405 (2018), qui proroge le mandat de la MANUA.

Depuis quatre siècles, l'Afghanistan souffre d'une instabilité politique et sécuritaire qui a une incidence néfaste sur la vie de sa population. La gravité de la situation politique en Afghanistan exige que tous les sages et les chefs des partis politiques fassent passer les intérêts nationaux avant leurs intérêts partisans afin d'offrir une vie décente au peuple afghan après des années de guerre et de conflit. Nous, membres du Conseil, devons accentuer nos efforts pour appuyer le processus politique et encourager l'organisation, en temps opportun, des élections parlementaires et présidentielle. Je voudrais faire les observations suivantes.

Premièrement, en ce qui concerne la situation politique, nous saluons les efforts que déploie la Commission électorale indépendante et les progrès accomplis en vue de la tenue des élections parlementaires en juillet, en dépit des troubles récents en Afghanistan. La Commission poursuit ses travaux et a mis en place une nouvelle structure de gestion. Elle a préparé la liste électorale et l'a reliée aux bureaux de vote. Elle a également approuvé les cartes nationales d'identité – *tazkiras* – dans le cadre du processus d'inscription des électeurs. Nous espérons que ces préparatifs permettront une vaste participation du peuple afghan. Il importe également d'encourager les femmes à participer activement aux prochaines élections.

À l'approche des élections parlementaires, nous prenons note avec regret de l'aggravation des tensions politiques entre les divers partis et coalitions politiques en Afghanistan, ce qui accentue la pression sur le Gouvernement d'unité nationale et a provoqué des retards dans la mise en œuvre du programme national de réforme.

Deuxièmement, en ce qui concerne la situation en matière de sécurité, l'État du Koweït appuie l'appel du Secrétaire général à atténuer la menace en Afghanistan et en Asie centrale. Cependant, les conditions de sécurité en Afghanistan sont instables. Le conflit se poursuit entre le Gouvernement afghan et les forces d'opposition dans la plus grande partie du pays. L'ONU a recensé 23 744 atteintes à la sécurité en Afghanistan en 2017,

dont 63 % étaient liées au conflit armé qui sévit dans le pays. Les attentats-suicides ont augmenté de 50 % par rapport à 2016. Ces chiffres illustrent l'ampleur de la tâche à laquelle le Gouvernement afghan et la communauté internationale sont confrontés. Les Taliban et Daech continuent de mener des attaques terroristes contre des civils sans défense. Nous savons tous que ces attaques ont fait de nombreuses victimes parmi les civils. Rien que l'année dernière, la MANUA a recensé 10 453 civils tués ou blessés dans des actes de violence, sans compter les dégâts infligés aux habitations, les dommages matériels et les déplacements de familles.

Ma troisième observation concerne la question des droits de l'homme. Et à ce propos, il convient de rappeler que la séance d'aujourd'hui coïncide avec la Journée internationale des femmes. Les femmes, et les mères en particulier, représentent la moitié de la société et contribuent largement à élever de nouvelles générations à même d'assumer leurs responsabilités. Nous savons que les femmes jouent un rôle de premier plan dans nos sociétés. Il faut garantir qu'elles puissent exercer tous leurs droits politiques et civiques. C'est là une exigence fondamentale dans le monde entier, y compris en Afghanistan. Le Gouvernement afghan a pris des mesures pour améliorer l'égalité des sexes dans la fonction publique. Nous nous félicitons également de l'adoption, par le Parlement afghan, d'une nouvelle loi relative à l'élimination des violences faites aux femmes, qui attend d'être entérinée par le Président pour entrer en vigueur. Nous apprécions et saluons les efforts déployés par le Gouvernement afghan pour faire appliquer cette nouvelle loi et pour mettre en œuvre la résolution 1325 (2000) sur les femmes et la paix et la sécurité. Nous espérons que le Gouvernement afghan continuera de s'employer à servir au mieux les intérêts de la société afghane.

Pour terminer, l'État du Koweït estime qu'une paix et une stabilité durables en Afghanistan et dans la région ne seront possibles que par un règlement diplomatique négocié. L'histoire nous enseigne que les solutions militaires ne donnent pas de règlements pacifiques durables. C'est pourquoi nous exhortons toutes les parties à s'impliquer de manière constructive dans les efforts pour instaurer la paix par la diplomatie, dans l'intérêt et le bien-être du peuple afghan. Ces efforts diplomatiques doivent s'accompagner d'investissements importants et sincères dans l'éducation, sans laquelle il ne peut y avoir de réforme sociétale véritable. De nombreuses nations déchirées par la guerre, le conflit et la destruction ont pu se relever et rejoindre les rangs des

pays développés parce qu'elles ont investi dans l'éducation de leurs générations futures et qu'elles ont affecté des ressources à une éducation qui ne fait pas de discrimination entre les hommes et les femmes.

Je pense que la meilleure façon de terminer ma déclaration est de citer Nelson Mandela, le regretté Président sud-africain, qui a dit : « L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde ».

**M<sup>me</sup> Gueguen** (France) : Qu'il me soit permis tout d'abord de remercier chaleureusement l'ensemble des intervenants, et plus particulièrement M<sup>me</sup> Sarabi et M<sup>me</sup> Safi, pour leurs exposés très éclairants. Je remercie les Pays-Bas d'avoir pris l'initiative d'organiser cet important débat le 8 mars, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, qui se célèbre aussi en français, comme l'Ambassadeur Vassilenko vient de le démontrer brillamment. Le pays de Simone de Beauvoir, Marie Curie et Simone Veil – mon pays – prend cette journée très au sérieux. Le Président Macron a fait de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes la grande cause du quinquennat. Je formulerai aujourd'hui quatre observations s'agissant de la situation en Afghanistan.

Ma première remarque porte sur la fragilité de la situation sécuritaire, que M<sup>me</sup> Safi nous a rappelée et qui est illustrée notamment par les récentes attaques terroristes qui ont touché Kaboul et Jalalabad, et son impact sur la population afghane. La France condamne fermement ces attaques terroristes qui ont une nouvelle fois visé la population civile, et en particulier les femmes et les enfants. Nous réitérons toute notre sympathie et notre soutien aux victimes de cette violence lâche et odieuse et à leurs familles.

Comme le souligne le rapport du Secrétaire général (S/2018/165), le niveau de violence s'est accru en Afghanistan ces derniers mois en raison de la menace persistante posée par les Taliban et de la présence accrue de Daech, que le Représentant spécial, M. Yamamoto, a évoquée tout à l'heure. La France appelle à la protection des civils par toutes les parties et salue les efforts des autorités afghanes en ce sens, ainsi que la détermination des forces de sécurité afghanes dans leur combat contre le terrorisme. La France salue également les engagements qui ont été pris à Kaboul le 28 février par l'ensemble des pays voisins de l'Afghanistan, ainsi que par les autres partenaires internationaux, pour une coopération accrue avec les autorités afghanes, afin de combattre la double menace du terrorisme et de la criminalité transnationale

organisée. Les efforts continus du Gouvernement afghan et de ses partenaires internationaux contre le trafic de stupéfiants méritent en particulier d'être soulignés. Ils doivent encore être renforcés, y compris dans le cadre de l'Initiative du Pacte de Paris.

Les femmes meurent de la violence terroriste en Afghanistan mais elles sont également victimes d'autres violences liées au conflit afghan. La France condamne notamment les exécutions de femmes décapitées par les cours talibanes et les nombreux cas de violences sexuelles – plus de 170 cas vérifiés pour l'année 2017. Nous saluons le lancement, par le Gouvernement afghan, d'un plan d'action pour éliminer les mariages précoces pour la période 2017-2021, dont nous espérons qu'il permettra de mettre fin à cette pratique malheureusement généralisée.

Ma deuxième remarque porte sur les efforts en cours pour rechercher une solution politique durable au conflit en Afghanistan. Depuis notre dernier débat en décembre 2017 (voir S/PV.8147), des progrès ont été enregistrés vers un processus de paix piloté par les Afghans. La proposition de pourparlers de paix inconditionnels qui a été faite par le Président Ashraf Ghani aux Talibans, à l'occasion de la deuxième conférence du Processus de Kaboul le 28 février, est une évolution positive. Aux côtés des pays et organisations internationales qui participent au Processus de Kaboul, la France soutient cette offre de paix, qui propose aux Talibans une reconnaissance en tant que force politique. Nous rappelons, dans le même temps, notre exigence que les Talibans renoncent à toute violence. La France salue les efforts entrepris par les autorités afghanes pour établir un large consensus national soutenant l'offre de paix. Elle les encourage à poursuivre dans cette voie, notamment en favorisant la cohésion du Gouvernement d'unité nationale, en combattant les tentations de repli communautaire ou ethnique, et en garantissant une participation active des femmes à tous les niveaux de décision.

Sur ce dernier point, des avancées significatives méritent d'être relevées, avec notamment la hausse du nombre de femmes au sein du Haut Conseil pour la paix, comme cela a été évoqué aujourd'hui par M<sup>me</sup> Sarabi. La mise en œuvre progressive du plan national d'action pour le programme pour les femmes et la paix et la sécurité est à cet égard essentielle. Il faut désormais faire un saut qualitatif et s'assurer que les femmes afghanes participent pleinement à l'ensemble des processus de décision, ce qui devrait commencer, par exemple, par une plus forte participation au secrétariat conjoint du Haut

Conseil, où il n'y a que trois femmes présentes. Il n'y aura pas de paix durable sans une participation active et effective des femmes afghanes au processus. Celles-ci doivent faire partie intégrante du consensus national forgé lors de la deuxième Conférence de Kaboul. Enfin, la France incite tous les partenaires de l'Afghanistan, notamment les pays voisins, à appuyer et à faciliter ce processus de paix inclusif. Le Conseil de sécurité doit lui aussi se tenir à disposition pour soutenir ce processus.

Ma troisième remarque porte sur les élections, qui constituent l'autre grande priorité pour l'Afghanistan en 2018 et 2019. Si des progrès ont été enregistrés dans le cadre de la réforme électorale et dans les préparatifs pilotés par la Commission électorale indépendante, le chemin à parcourir reste long. La France encourage le Gouvernement afghan à poursuivre ses efforts pour remplir cette responsabilité, avec le soutien de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et de ses partenaires internationaux, afin de garantir la tenue d'élections parlementaires et locales libres, transparentes et inclusives avant la fin de l'année. Dans cette perspective, comme la résolution 2405 (2018) que nous venons d'adopter le souligne, il est essentiel que les femmes puissent participer pleinement aux processus électoraux, en tant qu'électrices et en tant que candidates. Cela implique des efforts renouvelés pour les aider à prendre conscience de l'importance de chaque vote, y compris par le biais de campagnes de sensibilisation. Une telle participation exige également de protéger et d'accompagner les femmes qui ont décidé de se présenter en tant que candidates et d'encourager celles qui n'auraient pas encore osé le faire à suivre cette voie. En ce 8 mars, nous formons aussi le vœu que le volontarisme des autorités afghanes pour donner aux femmes leur juste place se traduise par un accès parfaitement égal à l'éducation.

Ma quatrième et dernière remarque porte sur l'importance du soutien international, et en particulier de la MANUA, à l'Afghanistan. Après la visite de ce Conseil à Kaboul en janvier, l'adoption à l'unanimité de la résolution 2405 (2018) renouvelant le mandat de la Mission est une nouvelle illustration du soutien indéfectible de la communauté internationale à l'Afghanistan. En endossant les recommandations de la revue stratégique menée à l'été 2017, cette résolution permet à la MANUA de se recentrer sur ses missions essentielles, en soutien des efforts de paix et de préparation des élections.

Je tiens ici à saluer le travail remarquable, Madame la Présidente, effectué par votre délégation

dans la conduite des négociations et vous féliciter de cet excellent résultat.

Je salue, enfin, la décision du Secrétaire général d'accueillir la prochaine conférence ministérielle à Genève en novembre prochain, deux ans après la conférence des donateurs de Bruxelles. Elle témoignera, encore une fois, de notre engagement collectif et durable à la paix, à la sécurité et au développement en Afghanistan.

Qu'il me soit permis, pour conclure, de réitérer le plein soutien de la France au Gouvernement afghan dans la recherche d'une paix durable pour toutes les Afghanes et tous les Afghans, ainsi qu'aux personnels des Nations Unies qui travaillent dans des conditions particulièrement difficiles.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je rappelle à tous les orateurs qu'ils doivent limiter leurs déclarations à cinq minutes au maximum afin de permettre au Conseil de mener à bien ses travaux avec la diligence voulue.

Je donne maintenant la parole à la Ministre des affaires étrangères de l'Australie.

**M<sup>me</sup> Bishop** (Australie) (*parle en anglais*) : Après des décennies de conflit, les Forces nationales de sécurité afghanes continuent de faire des sacrifices au quotidien pour protéger leurs communautés, tandis que le peuple afghan continue de subir les ravages du terrorisme et des conflits. Il est essentiel que la communauté internationale continue d'appuyer le peuple afghan dans ses efforts pour venir à bout du terrorisme et avancer sur la voie du développement pacifique.

La lutte contre l'idéologie extrémiste de groupes comme les Taliban est une lutte existentielle pour de nombreuses communautés. Il n'y a pas de place dans notre monde pour une doctrine qui considère les femmes et les filles comme des citoyens de deuxième ordre, et qui brise les espoirs et les rêves des jeunes filles au moyen d'une idéologie qui les prive d'éducation, de respect et de libre arbitre. Nombreuses sont les raisons qui motivent notre appui au Gouvernement afghan. Cependant, peu sont aussi importantes que le bien-être futur des femmes et des filles de ce beau pays.

En cette Journée internationale de la femme, nous renouvelons notre engagement en faveur des courageuses femmes et filles de l'Afghanistan. L'Australie maintiendra ses 300 effectifs déployés auprès de la mission Soutien résolu de l'OTAN pour former, conseiller et assister les forces de sécurité afghanes, ainsi que sa

contribution annuelle de 100 millions de dollars pour appuyer ses activités. Le Gouvernement australien réitère sa condamnation des activités de l'État islamique d'Iraq et du Cham (EIL) et des groupes qui s'en inspirent, d'Al-Qaida et des groupes qui lui sont affiliés, et d'autres groupes terroristes, notamment en Afghanistan. En février, l'Australie a inscrit la province de l'État islamique d'Iraq et du Levant—province du Khorassan sur la liste de groupes visés par des sanctions financières ciblées dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

Depuis 2001, l'Australie s'est également engagée en faveur du développement de l'Afghanistan, notamment en versant 1,34 milliard de dollars à titre d'aide au développement. Une croissance économique durable est l'élément clef qui permettra de sortir encore plus d'Afghans de la pauvreté. Nous constatons que des progrès ont été réalisés, car les femmes et les filles ont désormais des possibilités d'avoir accès à l'éducation et de participer à la vie économique, et leurs droits ont été codifiés dans la législation afghane. Les femmes, au moins autant que les hommes, doivent gagner le combat de la paix en Afghanistan, et nous appuyons leur participation aux prochaines élections, à la fois en tant que candidates et en tant que citoyennes exerçant leurs droits démocratiques. Il faut faire davantage pour que les Afghans puissent réaliser leur potentiel, notamment ceux qui ont été déplacés en raison de la crise humanitaire actuelle.

L'Australie continue d'appuyer les efforts déployés par l'Afghanistan pour réintégrer les personnes déplacées et rapatriées et pour répondre aux besoins humanitaires et de développement de ses citoyens. Aujourd'hui, j'annonce une contribution de 60 millions de dollars à titre d'aide humanitaire en faveur des réfugiés, des déplacés et des communautés qui les ont accueillis en Afghanistan et au Pakistan. L'Australie continuera d'appuyer les efforts entrepris par l'Afghanistan pour relever les défis actuels en matière de sécurité alimentaire, de sûreté et de santé, notamment pour les femmes et les enfants vulnérables.

L'Afghanistan a besoin d'une paix durable pour réaliser son potentiel incontestable, et cette paix ne peut être obtenue que par la négociation et le dialogue. La conférence ministérielle qui doit se tenir à Genève en novembre 2018 sera l'occasion pour l'Afghanistan de démontrer les progrès qu'il a réalisés en vue d'un règlement politique, d'accorder la priorité à ses besoins en matière de développement et de renforcer la confiance de la communauté internationale. Le Gouvernement

australien salue l'engagement du Gouvernement et du peuple afghans et le courage des forces de sécurité afghanes dans leur détermination à mettre fin au conflit. Nous saluons également la précieuse contribution apportée par tous les organismes des Nations Unies, les partenaires diplomatiques et leur personnel en Afghanistan.

Comme tout le monde, les Afghans veulent vivre dans la paix et la sécurité et œuvrer à l'amélioration de leur niveau de vie. Nous sommes des partenaires fiables et à long terme dans le cadre des efforts déployés pour atteindre cet objectif. Les hommes et les femmes, les filles et les garçons, et les familles de l'Afghanistan comptent sur nous tous.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Allemagne.

**M<sup>me</sup> Purschel** (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier de leurs exposés détaillés M. Yamamoto, Représentant spécial du Secrétaire général; M<sup>me</sup> Sarabi, Vice-Présidente du Haut Conseil pour la paix; et M<sup>me</sup> Safi, Directrice exécutive d'Organization for Policy Research and Development Studies.

L'Allemagne s'associe à la déclaration qui sera prononcée par l'observatrice de l'Union européenne.

D'emblée, je voudrais féliciter le Gouvernement d'unité nationale d'avoir organisé la deuxième conférence du Processus de Kaboul le 28 février, en dépit de la série d'attentats ignobles perpétrés quelques semaines auparavant. Cela témoigne du courage du peuple afghan. Il n'y a pas de solution purement militaire à ce conflit. Après tant d'années, les Taliban n'ont atteint aucun de leurs objectifs et ne le feront jamais. Tout ce qu'ils peuvent faire, c'est prolonger les souffrances de leur propre peuple.

La seule solution viable est une paix négociée, sans perdants. L'offre du Président Ghani d'engager des pourparlers avec les Taliban sans conditions préalables est un pas important vers un tel processus de paix inter-afghan. Les participants à la conférence de Kaboul ont apporté leur plein appui à cette offre; à présent, c'est aux Taliban d'y réagir.

Par ailleurs, nous sommes encouragés par les mesures qui ont été prises pour préparer les élections législatives et les élections des conseils de district. La présentation de la méthode d'inscription sur les listes électorales et la nomination d'un nouveau membre à la Commission électorale indépendante ont imprimé un nouvel élan à ce processus. Le report des élections

de juillet à une date ultérieure en 2018 semble réaliste. Toutefois, il faut accélérer les préparatifs pour que les élections puissent se tenir cette année.

Comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport (S/2018/165), le nombre d'atteintes à la sécurité en 2017 était le plus haut jamais enregistré. Nous déplorons vivement le nombre élevé de victimes civiles, notamment de nombreux enfants, et nous condamnons la série d'attentats particulièrement brutaux perpétrés par des éléments antigouvernementaux au début de cette année. Les forces de sécurité afghanes continuent d'être en première ligne dans cette lutte contre le terrorisme. Nous saluons les réformes envisagées au sein du secteur de la sécurité, qui visent à accroître le professionnalisme de l'armée nationale afghane, notamment grâce au départ à la retraite de plusieurs centaines de généraux et à l'arrivée d'une nouvelle génération de responsables militaires.

Pour former, conseiller et assister les Forces nationales de sécurité, l'Allemagne a l'intention d'augmenter d'environ 300 ses effectifs déployés auprès de la mission Soutien résolu, pour atteindre un total de 1 300 soldats. Nous serons alors le deuxième fournisseur de contingents à cette mission après les États-Unis.

Nous saluons également les efforts supplémentaires qui ont été déployés pour renforcer le cadre juridique et le cadre de lutte contre la corruption. Les amendements au Code pénal qui ont été récemment adoptés peuvent contribuer à réduire les crimes de guerre et l'adoption de la loi relative à la déclaration et à l'enregistrement du patrimoine des élus et des fonctionnaires permettra de faire des progrès concrets en matière de lutte contre la corruption et de promouvoir l'état de droit, si elle est bien appliquée.

Nous remercions le Royaume des Pays-Bas d'avoir axé le présent débat sur les femmes et la paix et la sécurité. Cette priorité est très appréciée, et elle est très importante, et pas seulement parce que c'est la Journée internationale de la femme.

Je tiens à saluer l'intention du Gouvernement afghan d'accroître la présence des femmes dans la fonction publique afin qu'elles représentent 24 % des effectifs d'ici à la fin de l'année, conformément au plan d'action national de l'Afghanistan sur la résolution 1325 (2000). Dans le même temps, je tiens à mettre tout particulièrement l'accent sur l'importance de faire appliquer la loi relative à l'élimination des violences faites aux femmes. Aujourd'hui encore, trop d'affaires signalées ne sont pas

traitées par les tribunaux compétents. Dans ce contexte, je voudrais également remercier la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) de son excellent travail de suivi de la situation relative aux droits de l'homme dans l'ensemble du pays, plus récemment dans son rapport annuel sur la protection des civils.

L'Allemagne continue d'appuyer la MANUA et les organismes des Nations Unies qui travaillent en Afghanistan. Nous nous félicitons du renouvellement du mandat de la MANUA aujourd'hui. Il est particulièrement important que le Conseil de sécurité approuve les conclusions de l'examen stratégique afin de donner à la Mission une base fiable pour planifier les ajustements nécessaires. Comme par le passé, je voudrais souligner que les tâches importantes du Groupe de l'état de droit, qui est désormais supprimé, doivent être pleinement intégrées dans les activités de base de la MANUA.

Je voudrais terminer mon exposé en invitant tous les participants à la présente séance à la projection d'un film à la Maison allemande aujourd'hui. En tant que mesure concrète pour souligner le rôle des femmes en ce jour important, nous sommes fiers de présenter la première projection internationale du documentaire *Nous, les femmes d'Afghanistan : une révolution silencieuse*. Nous sommes heureux que l'Afghanistan, le Canada et les Pays-Bas y assisteront pour appuyer l'événement en tant que pays d'accueil.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie.

**M. Sinirlioglu** (Turquie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial, M. Yamamoto, et les autres intervenants de leurs exposés, ainsi que l'Ambassadeur Saikal de sa déclaration. Nous remercions également le Secrétaire général de son rapport (S/2018/165).

Alors que nous célébrons aujourd'hui la Journée internationale de la femme, il est temps de reconnaître les réalisations énormes des femmes et des filles afghanes et d'y réfléchir. Il est vraiment encourageant de voir des femmes et des filles autonomes en Afghanistan qui participent à différentes sphères de la vie. Elles s'efforcent d'instaurer un avenir prospère et pacifique dans leur pays et y contribuent. Elles méritent le respect et le plein appui de la communauté internationale.

Nous ne saurions trop souligner la nécessité de consolider les acquis de ces 17 dernières années en Afghanistan. Pour ce faire, la communauté internationale doit appuyer de façon continue le Gouvernement et le peuple afghans. Dans cet esprit, nous nous félicitons

de l'attention accrue que le Conseil de sécurité porte à la situation en Afghanistan. Nous saluons également le rôle que joue la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) en se tenant aux côtés du peuple afghan et en coordonnant les efforts déployés par les acteurs internationaux dans ce pays. Nous continuerons d'appuyer les activités et les efforts de la MANUA. Dans ce contexte, nous nous félicitons de l'adoption de la résolution 2405 (2018) qui renouvelle le mandat de la MANUA.

L'Afghanistan se trouve à un nouveau moment critique de son histoire. Relever le défi que pose l'instauration d'une paix, d'une stabilité et d'une sécurité durables dans le pays reste essentiel. C'est dans cet esprit que la Turquie était représentée à la deuxième conférence du Processus de Kaboul, qui s'est tenue le 28 février. Lors de cette réunion, nous avons réaffirmé qu'une paix durable peut être instaurée en Afghanistan au travers d'un processus mené et contrôlé par les Afghans. Nous avons également appelé tous les groupes en Afghanistan à dénoncer la violence, à reconnaître le Gouvernement afghan et à prendre part à la vie politique légitime du pays. Nous espérons que l'appel à des négociations de paix sans conditions préalables lancé à cette réunion par le Président Ghani sera favorablement accueilli par les Taliban. Dans le même temps, nous pensons également que le Gouvernement d'unité nationale doit être plus inclusif pour surmonter les tensions ethniques et rallier l'appui de tous les groupes de la société afghane en cette période critique.

Le renforcement de la coopération entre les pays de la région est impératif pour le succès de l'Afghanistan. Notre vision pour l'Afghanistan est celle d'un pays pacifique et stable qui entretient des relations cordiales et coopère avec ses voisins tout en étant au centre de grands projets régionaux. Nous sommes convaincus qu'une telle coopération pourrait être instaurée par le dialogue et par un engagement plus solide. En conséquence, la Turquie continuera de contribuer aux efforts de coopération régionaux, notamment par l'intermédiaire du Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie ».

Pour terminer, je voudrais réaffirmer la détermination de la Turquie à rester aux côtés de nos frères et sœurs afghans dans leur quête d'un avenir meilleur, aussi longtemps que notre aide sera nécessaire.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Italie.



**M. Lambertini** (Italie) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit, tout d'abord, permis de féliciter le Royaume des Pays-Bas pour son accession à la présidence du Conseil de sécurité. Nous sommes très fiers de la collaboration étroite qui existe entre nos deux pays dans le cadre de notre mandat partagé. Qu'il me soit permis de dire que c'est un plaisir pour moi de vous voir à ce poste, Madame la Présidente.

L'Italie s'associe à la déclaration qui sera prononcée par l'observatrice de l'Union européenne. Je voudrais ajouter quelques remarques à titre national.

Nous nous félicitons, nous aussi, de l'adoption unanime aujourd'hui de la résolution 2405 (2018) sur le renouvellement du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). La Mission joue un rôle essentiel dans le partenariat entre l'Afghanistan et la communauté internationale face à des défis extrêmement complexes et des conditions difficiles sur le terrain. Nous apprécions et appuyons vivement la contribution de la MANUA, de ses efforts pour faciliter le processus de paix à sa contribution au traitement de questions délicates portant sur les réformes et les processus électoraux.

Nous condamnons dans les termes les plus vifs les attentats terroristes qui ont été commis en Afghanistan et dans sa capitale ces dernières semaines. Nous exprimons nos plus sincères condoléances au Gouvernement afghan ainsi qu'aux familles des victimes. L'intensité du conflit demeure à un niveau préoccupant, et les conséquences sont tragiques pour la population, comme continuent de l'estimer les rapports réguliers de la MANUA sur les victimes civiles. Dans ce contexte difficile, nous nous félicitons de l'offre de paix courageuse du Président Ghani, telle qu'elle a été présentée à la deuxième conférence du Processus de Kaboul qui a eu lieu la semaine dernière. Cette offre est une preuve concrète que les autorités afghanes sont déterminées à poursuivre l'objectif de la paix par la voie du dialogue avec les groupes d'insurgés.

La proposition du Gouvernement d'unité nationale est une chance politique à saisir pour le processus de paix et de réconciliation, qui doit être étudiée et exploitée pleinement. Par conséquent, nous espérons que les Taliban saisiront l'importance de cette ouverture en acceptant l'invitation du Gouvernement à venir à la table de négociations dans un esprit de dialogue sincère, avec l'objectif commun de mettre fin au conflit, ouvrant ainsi la voie à un avenir de paix et de prospérité pour l'Afghanistan et son peuple.

Nous savons bien que l'instauration des conditions propices à un processus de paix digne de ce nom n'est pas une tâche aisée. Aucun effort ne doit être épargné pour donner corps à la feuille de route. Pour promouvoir cet objectif, il sera indispensable de dégager un large consensus national en faveur du processus de paix. C'est pourquoi nous apprécions et encourageons l'engagement pris par le Gouvernement et ses institutions compétentes de maintenir et d'intensifier leurs efforts pour établir un dialogue avec toutes les composantes de la société afghane, sur la base d'une approche véritablement inclusive.

Dans ce contexte, il est essentiel de donner aux femmes afghanes la possibilité de jouer un rôle actif et primordial, surtout pour faire en sorte que les droits consacrés dans la Constitution et l'ensemble des acquis civils et sociaux enregistrés au cours des 16 dernières années soient protégés et promus. Nous nous félicitons vivement de l'engagement du Gouvernement à cet égard, qui doit se refléter dans sa feuille de route pour la paix.

L'appui du peuple afghan au processus de paix sera également renforcé par la cohésion nécessaire entre divers groupes politiques, ainsi que par la capacité du Gouvernement de répondre aux besoins de la population en adoptant les réformes nécessaires. Veiller à ce que les prochaines élections parlementaires et présidentielle aient lieu dans les délais impartis, dans la transparence et de façon inclusive ne manquera pas d'apporter une contribution importante à la réalisation de cet objectif.

Le terrorisme et l'extrémisme violent continuent de constituer un obstacle redoutable sur le chemin de la paix. Il reste capital de déployer des efforts communs et décisifs contre cette grave menace à la sécurité et à la stabilité de l'Afghanistan. L'Italie continue de jouer son rôle à cet égard, dans le cadre de la mission Soutien résolu, en apportant une contribution importante au renforcement des capacités des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes.

Toutefois, pour réussir pleinement à vaincre les groupes terroristes, il est également nécessaire d'instaurer une collaboration étroite et véritable entre les acteurs régionaux. Cela s'applique également à la lutte contre les réseaux criminels transnationaux et contre le trafic de drogues. Par conséquent, nous encourageons tous les efforts visant à faire des progrès concrets en termes de dialogue constructif et de coopération efficace entre pays voisins, sur la base d'une vision commune, à savoir que cette forme de coopération mutuellement

bénéfique peut apporter des avantages concrets à toutes les parties.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Pakistan.

**M<sup>me</sup> Lodhi** (Pakistan) (*parle en anglais*) : Le présent débat se tient à un moment charnière dans l'histoire des 17 années de conflit en Afghanistan. Le Pakistan condamne fermement la récente vague d'attentats terroristes perpétrés en Afghanistan. Rien ne saurait justifier des attaques qui tuent ou mutilent des enfants, des femmes et des hommes innocents.

Le rapport du Secrétaire général (S/2018/165) brosse un tableau sombre et peu encourageant de la situation en Afghanistan : une impasse politique qui persiste et menace l'unité du pays, une économie en difficulté et en déclin, la corruption, la production et le trafic de drogues, et un environnement de sécurité qui, en 2017, a vu une hausse de 67 % des frappes aériennes, une multiplication des attaques terroristes et le plus grand nombre de victimes civiles jamais enregistré en Afghanistan. En outre, la persistance de la présence d'un grand nombre de groupes terroristes et de combattants terroristes étrangers en Afghanistan constitue une menace pour la stabilité à long terme de l'Afghanistan, de ses voisins, dont mon pays, et de la région tout entière.

Dans ce contexte troublé, la proposition faite récemment par le Président Ashraf Ghani d'engager un processus de pourparlers digne et sans conditions préalables avec les Taliban ouvre la voie à la mise au point et au lancement d'un processus de paix crédible. Depuis plus d'une décennie maintenant, le Pakistan prône le rétablissement de la paix en Afghanistan par le biais d'un règlement négocié entre Kaboul et les Taliban afghans. La communauté internationale a elle aussi entériné l'objectif d'un règlement négocié dans le cadre d'un processus de réconciliation dirigé et contrôlé par les Afghans comme étant le meilleur, je dirais même le seul moyen d'instaurer une paix, une stabilité et une prospérité durables en Afghanistan.

Le Pakistan jouera son rôle pour encourager le lancement de ce processus de négociation digne. Nous réaffirmons et renouvelons notre appel aux Taliban pour qu'ils renoncent à la violence et acceptent de participer aux pourparlers de paix. Toutefois, la tâche qui nous attend est complexe, difficile et délicate. Premièrement et avant tout, afin de saisir cette occasion, il faut comprendre qu'une multiplication d'opérations mobiles, conjuguée à une escalade de la force militaire afin de

modifier la situation sur le champ de bataille ne fera que provoquer une intensification des attaques de la part des insurgés et saper le processus de paix envisagé au lieu de le promouvoir. Après 17 ans, le Gouvernement afghan et ses alliés de la coalition, de même que les Taliban devraient savoir que nul d'entre eux ne peut imposer une victoire militaire à l'autre. Tout recours accru à la force ne fera qu'infliger de nouvelles souffrances au peuple afghan.

Deuxièmement, si les pourparlers seront dirigés et contrôlés par les Afghans, les autres parties concernées, y compris les États-Unis, devront participer et contribuer au processus de négociation.

Troisièmement, certaines puissances régionales et parties afghanes ont toujours été hostiles à la réconciliation entre le Gouvernement afghan et les Taliban afghans. La communauté internationale doit s'opposer aux efforts qu'ils déploieront pour faire dérailler le processus de paix dont le Président Ashraf Ghani a dessiné les contours.

Quatrièmement, l'augmentation rapide de la présence de Daech en Afghanistan suscite une préoccupation croissante et généralisée. D'après un récent rapport, le Gouvernement afghan ne contrôle que 18 % des districts du pays et exerce une influence sur 38 % des autres districts. Le reste, malheureusement, est non gouverné. C'est dans les espaces non gouvernés et non contestés dans le nord et l'est de l'Afghanistan que Daech et les groupes qui lui sont affiliés s'installent et menacent l'Afghanistan et ses voisins. L'élimination de Daech et de ses affiliés doit se voir accorder une priorité élevée dans le cadre des efforts qui sont menés pour instaurer une paix durable dans la région.

Cinquièmement, on ne pourra faire obstacle au pouvoir des groupes terroristes et bandes criminelles en Afghanistan tant qu'ils continueront de recevoir un flux régulier de recettes provenant de la production et du trafic de drogues. Le Gouvernement afghan et ses partenaires internationaux doivent rompre le lien qui existe entre la production de drogues et le terrorisme.

C'est pour le Pakistan, mon pays, que les enjeux de la paix et de la stabilité en Afghanistan sont les plus élevés. Mon pays a gravement souffert en raison des décennies de guerre, de violence et de terrorisme venant de ce pays voisin. Ces quatre dernières années, le Pakistan a pu faire reculer le terrorisme en menant la campagne antiterroriste la plus importante et la plus soutenue au monde, avec le déploiement de plus de 200 000 de nos

soldats. Cette campagne se poursuivra jusqu'à ce que tous les terroristes, sans distinction, aient été éliminés.

Aujourd'hui, la menace du terrorisme au Pakistan vient principalement de l'extérieur de nos frontières. Comme le chef de l'armée pakistanaise, le général Qamar Bajwa, l'a noté dans ses remarques à la récente Conférence de Munich sur la sécurité, sur les 131 attaques terroristes perpétrées sur notre territoire, 123 ont été conçues, planifiées et exécutées depuis l'Afghanistan, et ce, malgré la présence dans ce pays de la plus puissante des alliances militaires. Nous voulons que soient éliminés les sanctuaires depuis lesquels ces terroristes opèrent contre mon pays.

Le Pakistan a également besoin d'une coopération effective de la part de Kaboul et des forces de la coalition pour contrôler et gérer la longue frontière entre le Pakistan et l'Afghanistan. Mon pays compte près de 1 000 postes frontière, mais de l'autre côté, il n'y en a que 220. Sur un tronçon de 648 kilomètres, il n'y a pas un seul poste afghan. Pourtant, c'est à mon pays qu'incombe la responsabilité d'endiguer le terrorisme régional et les mouvements transfrontaliers. Le Pakistan prévoit d'installer une barrière de surveillance électronique le long de sa frontière avec l'Afghanistan. Ce projet devrait être activement appuyé par la communauté internationale et l'Afghanistan.

Le Pakistan offre depuis des dizaines d'années une hospitalité et un appui sans précédent au peuple afghan, à nos frères et nos sœurs, qui ont enduré des décennies de souffrances et de tragédie provoquées par les conflits internes et les interventions militaires étrangères. Nous continuons d'accueillir le plus grand nombre de réfugiés de longue durée où que ce soit dans le monde et avons une fois de plus reporté leur renvoi dans leur pays pour des raisons humanitaires.

Enfin, alors que le Pakistan, le Gouvernement afghan et la coalition œuvrent de concert pour se mettre d'accord sur la voie à suivre pour parvenir à la paix et à la stabilité en Afghanistan, il est essentiel que toutes les parties s'abstiennent de campagnes de diabolisation et de coercition. La coopération du Pakistan ne saurait être obtenue par la pression ou l'intimidation.

Pour terminer, je voudrais adresser un message de mon gouvernement et de mon peuple à nos sœurs en Afghanistan. Nous sommes à leurs côtés pour défendre leurs droits et leur liberté. Nous considérons une atteinte à leurs droits comme une menace à nos droits et aux droits de la femme partout dans le monde. Nous sommes

ensemble pour réaliser notre objectif commun qui est d'assurer à chaque fille et à chaque femme une vie de dignité et de liberté, où qu'elles se trouvent.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Canada.

**M. Bonser** (Canada) : Je suis reconnaissant, Madame la Présidente, de pouvoir m'adresser au Conseil de sécurité sur la situation en Afghanistan en ce jour spécial de la Journée internationale des femmes. Le Canada remercie la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) de tenir les États Membres au courant des progrès réalisés dans ce pays. Nous remercions aussi le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Tadamichi Yamamoto, de son exposé et de son travail inlassable en faveur de l'Afghanistan.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Je voudrais m'associer aux autres orateurs pour transmettre nos plus sincères condoléances au peuple afghan dans la foulée des récentes attaques survenues à Kaboul et dans l'ensemble du pays. Nous sommes attristés par les souffrances que ces attaques infligent aux civils, notamment les femmes et les enfants. Bien que la MANUA ait annoncé une diminution de 9 % des pertes civiles en 2017 par rapport à 2016, ce qui constitue une amélioration, toute perte civile est une perte de trop.

J'aborderai trois thèmes aujourd'hui : le processus de paix et de réconciliation, la participation significative des femmes à tous les aspects de la société afghane et les progrès réalisés en termes de droits de la personne.

Premièrement, dans la foulée de la récente poussée de violence, il est maintenant plus essentiel que jamais que le Gouvernement afghan, les insurgés armés et toutes les parties au conflit s'assoient ensemble en vue de tenir des négociations de paix sincères. À cet égard, nous exhortons les Taliban et les autres groupes insurgés à cesser toute violence et à respecter une paix négociée. La paix et la réconciliation en Afghanistan doivent être orchestrées et menées par les Afghans. En ce sens, le Canada salue tant le Gouvernement afghan pour avoir convoqué la conférence du Processus de Kaboul le 28 février que les pays voisins de l'Afghanistan pour leurs efforts de collaboration avec le Gouvernement afghan en vue de favoriser la paix et la stabilité dans la région.

Cela m'amène à mon deuxième thème, à savoir l'inclusion des femmes dans tous les aspects de la société, y compris les processus de paix. Pour assurer un

avenir paisible, stable et prospère, les femmes doivent prendre part, sur un pied d'égalité avec les hommes, à la prise de décisions à tous les niveaux en ce qui a trait à la politique, à la société et à l'économie. Le plan d'action du Canada pour les femmes, la paix et la sécurité reconnaît que la paix est plus durable, stable et inclusive lorsque les femmes participent activement à ces processus. Pour cette raison, il faut permettre aux femmes de jouer un rôle prépondérant dans les négociations de paix à tous les niveaux et sur toutes les tribunes. Comme les femmes occupent présentement moins du tiers des sièges au Parlement afghan, il est particulièrement important de veiller à ce qu'elles soient incluses de manière significative tant comme candidates qu'électrices informées lors des prochaines élections.

Le dernier thème que je désire aborder aujourd'hui est celui des droits de la personne. La promotion et la protection des droits de la personne, en particulier ceux des femmes et des filles, sont au cœur de l'engagement du Canada en Afghanistan. Bien que d'importants progrès aient été réalisés dans ce domaine, les femmes sont encore désavantagées comparativement aux hommes. De plus, les groupes ethniques et religieux marginalisés, les journalistes, les défenseurs des droits de la personne et les organisations de la société civile continuent d'être pris, de façon délibérée et disproportionnée, pour cible d'une violence continue. Cela est déplorable et n'est pas passé inaperçu.

Le Canada demeure déterminé à promouvoir les droits de tous les Afghans en contribuant à l'amélioration des systèmes de gouvernance, au renforcement des capacités des institutions afghanes, et en répondant aux besoins fondamentaux du peuple afghan, notamment des femmes et des filles. Cela comprend le soutien accordé aux Forces nationales de défense et de sécurité afghanes; un meilleur accès à une éducation et à des services de santé de qualité en toute sécurité; et des possibilités économiques. Qui plus est, le Canada continue d'apporter une contribution importante à la Commission afghane indépendante des droits de l'homme, un ardent défenseur des droits de la personne dans le pays.

Nous avons constaté avec satisfaction que le Conseil a renouvelé le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan pour une année supplémentaire. Le Conseil peut compter sur le Canada et sa détermination à aider les Afghans dans leurs efforts pour créer un avenir plus équitable, juste et durable pour tous les citoyens. Nous continuerons à soutenir

l'Afghanistan dans ses efforts pour instaurer la paix et la stabilité dans la région.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Inde.

**M. Akbaruddin** (Inde) (*parle en anglais*) : Depuis le début de l'année, le Conseil de sécurité consacre davantage d'attention aux questions relatives à l'Afghanistan. La visite des membres du Conseil en Afghanistan, le débat ministériel sur l'Afghanistan et la connectivité régionale (voir S/PV.8162) et l'accent accru mis par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) sur la situation dans le pays sont de bon augure pour ce qui est de l'attention que requiert l'aggravation de la situation en Afghanistan.

Je vous remercie, Madame la Présidente, de suivre cette tendance encourageante et d'avoir organisé le présent débat. Nous remercions également l'Ambassadeur Yamamoto, Représentant spécial du Secrétaire général, d'avoir partagé ses impressions en ce qui concerne les perspectives de paix qui se profilent en 2018. Nous sommes sensibles également à la description éloquentes des progrès accomplis par les femmes afghanes et de ce qu'il reste à faire à cet égard.

Le rapport du Secrétaire général (S/2018/165) a mis en lumière ce que nous craignons. L'année 2017 a probablement été la pire en termes de victimes civiles et d'atteintes à la sécurité en Afghanistan. Des milliers d'Afghans innocents ont été victimes d'une violence insensée. Dans ce contexte, nous nous félicitons de l'adoption de la résolution 2405 (2018), qui proroge le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), affirmant ainsi l'engagement collectif à venir en aide au peuple afghan. Le courageux peuple afghan ne doit pas perdre espoir, et nous, la communauté internationale, ne devons pas nous décourager.

Nous accueillons avec une satisfaction particulière l'accent mis par le Conseil sur les liens entre l'extrémisme, le terrorisme, la production de drogue et l'exploitation illégale des ressources naturelles de l'Afghanistan. L'augmentation de la culture du pavot dans les zones contrôlées par les Taliban et l'implication des Taliban dans pratiquement tous les aspects du commerce de l'opium suggèrent qu'ils ont l'étoffe d'un cartel de la drogue. Nous espérons que le Conseil utilisera plus efficacement les outils à sa disposition pour lutter contre ces réseaux transnationaux terroristes, criminels et de trafic de drogue.

En dépit des efforts de la communauté internationale, ceux qui soutiennent les terroristes qui sévissent en Afghanistan ne se laissent pas dissuader. Certains continuent d'offrir des sanctuaires pour appuyer les sombres desseins d'organisations terroristes telles que les Taliban, le Réseau Haqqani, l'État islamique d'Iraq et du Cham, Al-Qaida, Lashkar-e-Tayyiba et Jaish-i-Mohammed. Le fait est que les problèmes que pose le terrorisme transfrontières en provenance des refuges et des sanctuaires pour l'Afghanistan et notre région doivent être pris à bras-le-corps.

Étant donné que nous célébrons aujourd'hui la Journée internationale de la femme, nous soulignons nous aussi que les femmes sont probablement les plus durement touchées par le conflit prolongé et la violence en Afghanistan. Toutefois, hormis le conflit qui persiste, l'Afghanistan a parcouru un long chemin depuis l'époque des Taliban, qui avaient réduit les femmes à un statut inférieur à celui de citoyen de deuxième classe sous un régime despotique. Les Afghanes ne sont plus emprisonnées chez elles et progressent dans tous les secteurs, de la technologie à l'athlétisme et des transports à la fonction publique. Comme nous l'avons entendu tout à l'heure, elles sont déterminées à poursuivre leur lutte afin de jouer un rôle de poids dans l'édification d'une société progressiste et stable. Les Afghanes ont accompli beaucoup au cours des deux dernières décennies. Nous ne pouvons permettre que ces progrès soient perdus ou gâchés.

L'Inde a investi plus de 2 milliards de dollars en Afghanistan depuis 2002 pour contribuer à la reconstruction et au développement du pays. Un des axes principaux de nos efforts a été notre participation à près de 550 projets de développement communautaire à fort impact, dans des domaines aussi divers que l'éducation, la santé, l'agriculture et l'irrigation et l'énergie. Toutes ces activités, et plus particulièrement les projets mis en place dans les domaines de l'éducation et des soins de santé, ont un effet direct sur l'amélioration des conditions de vie de tous les Afghans, y compris les filles et les femmes.

Des organisations non gouvernementales de femmes indiennes ont entrepris diverses activités à l'appui de l'Afghanistan, notamment des formations professionnelles à l'intention des Afghanes en Inde, ainsi que la création de centres de formation professionnelle réservés aux femmes dans plusieurs provinces de l'Afghanistan. Elles travaillent depuis près de 10 ans avec des travailleuses pauvres et les font participer à des sessions de formation de formatrices

en Inde. À ce jour, 150 formatrices ont été formées en Inde, l'objectif étant d'en former au moins 200 d'ici à mai 2018. En outre, plus de 3 000 Afghanes ont été formées à Kaboul et dans d'autres provinces de l'Afghanistan pour les aider à mettre en place une organisation d'entraide pour les femmes à Kaboul. Au cours des trois dernières années, environ 5 000 étudiantes afghanes ont été formées grâce à divers programmes de bourses d'études supérieures. Par ailleurs, plusieurs Afghanes issues des communautés rurales ont été formées par l'organisation Barefoot College au Rajasthan, en Inde, dans le domaine de l'électrification solaire. Nous poursuivrons notre action sur le terrain afin d'aider les femmes et les filles afghanes à devenir autonomes et à être à même de jouer un rôle véritable dans la reconstruction de leur pays.

Pour préserver les avancées réalisées par les femmes et les filles afghanes, la communauté internationale doit continuer d'appuyer pleinement le processus de paix et de réconciliation dirigé et contrôlé par les Afghans. Le Gouvernement d'unité nationale afghan a récemment lancé un nouvel appel à la paix et proposé une stratégie concrète aux Taliban afin qu'ils rejoignent le courant général. Le Gouvernement afghan est déterminé à réaliser la paix en dépit du fait que certains groupes armés se revendiquent comme irréductibles, ce qu'ils ont d'ailleurs largement démontré. Les efforts que déploie le Gouvernement afghan en appelant les groupes armés à cesser la violence et à rejoindre le processus de paix et de réconciliation nationales, qui protégerait les droits de tous les Afghans, y compris les femmes, les enfants et les minorités, méritent notre plein appui. Cependant, il doit également être clair pour l'opposition armée qu'il n'y aura aucune tolérance à l'égard de ceux qui persistent à recourir à la violence. Il faut lutter fermement contre la violence. Il faut faire taire les armes récalcitrantes.

Le courage indomptable des Afghans, l'esprit de la jeunesse afghane et la force de leurs rêves sont une source de fierté collective pour notre région. L'Inde est déterminée à continuer de faire son possible pour fortifier cet esprit en appuyant toutes les initiatives conçues pour mettre fin à la violence et ramener la paix.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

**M. Khoshroo** (Iran) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la présidence néerlandaise d'avoir organisé le débat de ce jour. Je remercie également l'Ambassadeur de l'Afghanistan de sa déclaration. Enfin, je remercie

M. Yamamoto, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), de son exposé sur le dernier rapport du Secrétaire général (S/2018/165).

Malheureusement, la sécurité est toujours un défi majeur pour l'Afghanistan. D'après le rapport du Secrétaire général, à la fin de 2017, le nombre d'atteintes à la sécurité était le plus haut jamais enregistré. Une vague d'attaques meurtrières et complexes, notamment trois attaques majeures perpétrées à Kaboul qui ont fait des centaines de victimes, a eu lieu tout au long du mois de janvier 2018. Les activités de l'État islamique d'Iraq et du Levant – province du Khorassan se sont révélées résistantes, aggravant par là-même l'instabilité des conditions de sécurité sur fond de poursuite du conflit qui oppose le Gouvernement aux terroristes et autres groupes extrémistes sur la majeure partie du territoire.

L'Iran continue d'appuyer le renforcement de la sécurité et de la stabilité en Afghanistan, ainsi que la promotion de son développement durable et global. Il relaie tout appel à engager un processus de paix et de réconciliation dirigé, pris en main et contrôlé par les Afghans. C'est dans ce contexte que nous avons accepté de participer au Processus de Kaboul, dont nous avons entériné la déclaration finale en février, ainsi qu'à des processus analogues, pour contribuer à instaurer la paix et la sécurité en Afghanistan.

Le Gouvernement d'unité nationale afghan est en première ligne de la lutte contre le terrorisme, en particulier contre les Taliban, Al-Qaida, Daech et les groupes qui lui sont affiliés, ainsi que d'autres groupes terroristes et extrémistes, et contre la criminalité. Un appui soutenu de la communauté internationale est nécessaire pour épauler le Gouvernement afghan dans ce combat et pour l'aider à relever les défis complexes auxquels il est confronté sur les plans économique et politique et en matière de sécurité.

Le renforcement de notre coopération régionale avec l'Afghanistan est une priorité et représente un excellent moyen de consolider la paix et d'améliorer le statut économique du pays dans la région. À cet égard, je tiens à remercier sincèrement le Kazakhstan d'avoir pris l'initiative, durant sa présidence du Conseil de sécurité au mois de janvier, d'organiser un débat ministériel sur l'établissement, en Afghanistan et en Asie centrale, d'un partenariat régional de référence faisant le lien entre sécurité et développement (voir S/PV.8162). Le monde doit considérer la situation en Afghanistan non pas comme le

coup d'envoi d'une compétition, mais comme une occasion de faire prévaloir la paix, la sécurité et la stabilité grâce au développement, ce qui constitue une approche avantageuse pour tous – non seulement pour l'Afghanistan mais aussi pour ses voisins, y compris les États d'Asie centrale, et pour la communauté internationale en général.

Depuis plus de 30 ans, l'Iran accueille des millions de réfugiés afghans et partage avec eux, qui en ont tant besoin, ses biens et services subventionnés, y compris les produits de base, les services de santé publique et l'éducation publique. Rien que cette année, près de 400 000 élèves afghans sans papiers sont inscrits dans nos écoles et y reçoivent une éducation. Cela étant, nous saluons les efforts déployés pour renforcer la coopération économique régionale, y compris par le biais de mesures visant à faciliter la connectivité, le commerce et le transit régionaux, et nous appelons à les intensifier. En l'espace d'une décennie, l'Iran a financé en tout plus de 300 projets de développement, notamment de reconstruction et de renforcement des infrastructures, pour un montant total de 500 millions de dollars. Ces projets sont susceptibles de faire évoluer les perspectives économiques régionales et de contribuer à la prospérité et la stabilité en Afghanistan.

Pendant la période considérée, les échanges commerciaux transitant par les ports iraniens de Bandar Abbas et de Chabahar se sont intensifiés dès le début de 2017, marquant un tournant important dans l'accès aux marchés et au commerce international dont bénéficie l'Afghanistan. Les conclusions de l'*Enquête sur la production d'opium en Afghanistan* de 2017, publiée par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, qui font état d'une croissance de 87 % de la production d'opium, sont d'autant plus alarmantes que les stupéfiants constituent une source de revenus majeure pour les groupes terroristes. La communauté internationale doit appuyer les activités et projets régionaux et internationaux pertinents, y compris ceux menés par l'Afghanistan, la République islamique d'Iran et le Pakistan dans le cadre de leur initiative triangulaire de lutte contre les stupéfiants.

Nous réaffirmons notre appui à la MANUA et aux organismes des Nations Unies dans leurs efforts pour accompagner le développement et la reconstruction de l'Afghanistan par le biais d'un plan global. Un partenariat soutenu avec le Gouvernement afghan, conjugué à une appropriation nationale, est indispensable pour que le potentiel de la MANUA et du système des

Nations Unies soit exploité au mieux et qu'ils puissent fournir le plus efficacement possible les services nécessaires dans les domaines prioritaires identifiés par le Gouvernement national.

L'Assemblée générale, dans sa résolution 64/253, a déclaré le 21 mars Journée internationale du Novruz. Le Novruz – « Jour nouveau » – est célébré dans des dizaines de pays, y compris en Afghanistan. Le Novruz incarne une aspiration à la paix et à la conciliation nourrie par plus de 300 millions de personnes à travers le monde. À la veille du Novruz, je tiens à présenter mes meilleurs vœux au peuple frère d'Afghanistan, à lui souhaiter une heureuse fête du Novruz, et à l'assurer du plein appui de l'Iran dans ses efforts pour faire en sorte que son pays parvienne à la paix et la prospérité.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à l'observatrice de l'Union européenne.

**M<sup>me</sup> Adamson** (Union européenne) (*parle en anglais*) : En cette Journée internationale des femmes, comme en tout autre jour, je suis ravie, Madame la Présidente, de vous voir occuper la présidence.

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres.

L'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie, pays candidats, la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel, ainsi que l'Ukraine, la République de Moldova et la Géorgie souscrivent à cette déclaration.

Je tiens à remercier le Secrétaire général de son rapport détaillé (S/2018/165) et de son examen stratégique. Je remercie également le Représentant spécial, M. Yamamoto, de son exposé.

Je fais part de ma profonde tristesse après les attentats terroristes perpétrés en janvier, en particulier les trois attaques qui ont fait des centaines de victimes à Kaboul, ainsi que celle qui a visé l'organisation Save the Children à Jalalabad. Je tiens à présenter au peuple et au Gouvernement afghans mes sincères condoléances après les attaques atroces qui ont pris pour cible les civils et le personnel de sécurité afghans. Je réaffirme l'inébranlable engagement de l'Union européenne à soutenir l'Afghanistan dans la lutte contre le terrorisme, une menace mondiale. L'Union européenne appelle à faire toute la lumière sur ces crimes et à en identifier les auteurs, lesquels doivent être traduits en justice.

L'Union européenne reconnaît pleinement le rôle crucial joué par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et par tous les organismes des Nations Unies pour aider le peuple afghan. Elle entend entretenir une relation des plus étroites et des plus robustes avec la MANUA, aussi bien sur le terrain que dans les enceintes internationales, dans l'intérêt ultime de l'Afghanistan.

L'Union européenne appuie pleinement un processus de paix dirigé et pris en mains par les Afghans, propre à rassembler le peuple tout entier et à ouvrir la voie à un avenir meilleur pour l'Afghanistan et pour toute la région. Elle accueille avec satisfaction la deuxième réunion du Processus de Kaboul pour la coopération en faveur de la paix et de la sécurité qui s'est tenue le 28 février, car elle marque une étape importante vers la paix et la réconciliation. L'Union européenne salue tous ceux qui ont rendu possible la tenue de cette conférence : le Gouvernement et le peuple afghans, les participants, les acteurs régionaux et les partenaires internationaux. Lors de cette réunion, le Gouvernement afghan a présenté aux Taliban une offre de paix, importante et bienvenue. Nous encourageons les Taliban à accepter cette offre et nous espérons qu'elle conduira à la mise en place d'un véritable processus de paix.

Le 8 février, l'Union européenne a tenu sa première réunion du Comité mixte Union européenne-Afghanistan dans le cadre de l'Accord de coopération en matière de partenariat et de développement. Cet accord de coopération est entré en vigueur à titre provisoire à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2017 et établit un cadre officiel de relations bilatérales entre l'Union européenne et l'Afghanistan. La réunion du Comité mixte a été précédée d'une rencontre entre la Haute Représentante de l'Union européenne, M<sup>me</sup> Federica Mogherini, et le Ministre des finances afghan, M. Eklil Hakimi, au cours de laquelle ils ont souligné leur ferme engagement en faveur de l'instauration de la paix et de la stabilité en Afghanistan.

Le respect des droits de l'homme, la participation pleine et sur un pied d'égalité des femmes et des élections démocratiques demeurent les principales priorités du dialogue de l'Union européenne avec les autorités afghanes et de l'action de l'Union européenne dans le pays. De fait, les droits de l'homme font désormais partie intégrante du dialogue structuré entre l'Union européenne et l'Afghanistan au titre du cadre que je viens de mentionner. En 2017, la situation des droits de l'homme en Afghanistan était toujours précaire et préoccupante. Des progrès ont été accomplis en ce qui concerne

l'adoption de lois relatives aux droits de l'homme, notamment le Code pénal révisé et la loi sur la protection des droits de l'enfant.

Des progrès ont également été constatés dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action national en vue de l'application de la résolution 1325 (2000) et en ce qui concerne l'élimination de la violence à l'encontre des femmes, une question pour laquelle l'Afghanistan a élaboré une stratégie de mise en œuvre. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire. L'Union européenne note avec une satisfaction toute particulière que la conférence du Processus de Kaboul a insisté la nécessité de préserver les progrès accomplis en matière de droits de la femme ces dernières années. Qui plus est, dans le cadre des élections prévues pour 2018 et 2019, il faudra garantir la participation des femmes en tant que candidates, électrices ou membres du personnel, préservant ainsi leurs droits en tant que citoyens à part entière.

La peine de mort continue de faire l'objet de discussions et l'Union européenne réitère son appel en faveur d'un moratoire. Sur une note positive, nous relevons que dans le nouveau Code pénal, le nombre de crimes auxquels s'applique la peine de mort a été considérablement réduit.

L'Union européenne appelle à des mesures plus concrètes et accélérées pour mettre en œuvre la stratégie de lutte contre la corruption qui a été adoptée, notamment un mécanisme de surveillance indépendant.

En ce qui concerne les élections, des progrès ont été réalisés s'agissant de la nomination des responsables de la Commission électorale indépendante et de l'inscription sur les listes électorales. Il faut accélérer les préparatifs en vue des élections législatives et des élections des conseils de district. L'Union européenne et ses États membres restent déterminés à appuyer le processus électoral afghan. L'Union européenne s'est engagée à contribuer 15,5 millions d'euros à cette fin.

L'Union européenne et l'Afghanistan continuent d'entretenir un dialogue global sur les migrations. La mise en œuvre de l'Action conjointe pour le futur sur les questions migratoires Union européenne-Afghanistan s'inscrit dans le cadre de ce dialogue, et plusieurs mesures communes sont prévues en matière de coopération s'agissant de combattre et de prévenir la migration irrégulière, du retour des migrants en situation irrégulière, de la lutte contre le trafic des migrants et la traite des êtres humains, ainsi que des activités de sensibilisation sur les migrations illégales.

La Commission européenne continue d'appuyer l'Afghanistan par l'entremise de programmes en faveur des réfugiés afghans dans les pays voisins, à hauteur d'environ 200 millions d'euros. Notre objectif est de promouvoir un processus de retour sûr, gérable, prévisible, volontaire et dans la dignité pour les migrants afghans.

En 2017, la MANUA a recensé 10 453 victimes civiles, soit une diminution de 9 % par rapport à 2016. Toutefois, la persistance de niveaux élevés de violence et leurs incidences sur les civils demeurent une source de vives préoccupations pour l'Union européenne.

Nous devons continuer à protéger le rôle crucial que jouent les organismes humanitaires et à respecter leur impartialité et l'espace humanitaire pour qu'ils puissent répondre aux besoins les plus urgents des personnes les plus vulnérables. Compte tenu de la menace que représente le nombre élevé des mines et des engins explosifs improvisés, l'Union européenne encourage également l'Afghanistan à poursuivre les activités de déminage, en maintenant le rythme actuel. Nous appuyons les efforts déployés par la mission Soutien résolu, dirigée par l'OTAN, pour poursuivre les activités de formation, de conseil et d'assistance en faveur des forces et institutions de sécurité afghanes.

L'Union européenne est préoccupée par la forte augmentation de la production d'opium en Afghanistan, qui est de 83 % en 2017 par rapport à 2016, selon l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. La production et le commerce illicites de stupéfiants constituent de lourds défis pour la stabilité et la viabilité à long terme de l'État, et représentent en même temps des sources importantes de revenus pour les forces antigouvernementales et les réseaux criminels.

Pour conclure, la récente réunion du Processus de Kaboul sur la paix et la sécurité a été l'occasion de faire une offre de paix sans équivoque aux Taliban, et nous espérons que cette offre donnera lieu à l'établissement d'un véritable processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans. L'Union européenne continue de considérer la MANUA comme un partenaire clef dans ce domaine. La MANUA a un rôle inestimable à jouer pour garantir l'appui international le plus large possible à ce processus dirigé et contrôlé par les Afghans. L'Union européenne continuera d'appuyer ces efforts avec tous les moyens à sa disposition.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Belgique.



**M<sup>me</sup> Van Vlierberge** (Belgique) : Tout d'abord, comme d'autres l'ont fait avant moi, je voudrais exprimer nos plus sincères condoléances au peuple afghan et à son gouvernement pour les terribles attaques contre les civils afghan et le personnel de sécurité. La Belgique soutient résolument les efforts de la communauté internationale pour assurer la sécurité, la stabilité et la prospérité en Afghanistan. Le Belgique a offert des contributions régulières et importantes au Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan et continuera d'investir dans la sécurité du peuple afghan, notamment en augmentant sa présence en Afghanistan de 50 à près de 100 soldats le mois prochain.

Le Belgique souhaiterait s'associer à la déclaration de la délégation de l'Union européenne, notamment en soulignant le rôle indispensable que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et les autres agences des Nations Unies jouent pour soutenir le peuple afghan, encourager la paix et la réconciliation, surveiller et promouvoir les droits de l'homme et coordonner l'assistance de la communauté internationale. Nous félicitons également le Gouvernement afghan d'avoir adhéré à la Convention sur certaines armes classiques et à ses cinq Protocoles le 9 août dernier, montrant ainsi son engagement à s'attaquer aux questions couvertes par la Convention et ses Protocoles.

Je voudrais remercier le Représentant spécial Yamamoto, M<sup>me</sup> Sarabi et M<sup>me</sup> Safi pour leurs exposés, mais aussi pour leurs efforts inlassables en faveur d'une paix durable en Afghanistan. Qu'il me soit permis de vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir organisé ce débat trimestriel sur l'Afghanistan lors d'une journée aussi propice, la Journée internationale de la femme, et une semaine seulement après une deuxième réunion très réussie du Processus de Kaboul. C'est le moment le plus opportun pour discuter des femmes, de la paix et de la sécurité en Afghanistan.

Malheureusement, les femmes continuent de subir les conséquences du conflit. L'année dernière, le nombre de décès de femmes a augmenté de 5 % par rapport à l'année précédente. Ceci est particulièrement tragique, car les femmes détiennent également la clef pour plus de paix et de sécurité. Les études prouvent qu'une plus grande participation des femmes mène à une aide humanitaire plus efficace, à des accords de paix plus durables et au relèvement après un conflit. Il existe une corrélation directe avec le niveau d'éducation des femmes et le développement durable. Encourager les droits des femmes et l'inclusion n'est pas une question

de rectitude politique ni un débat moral, c'est une recette prouvée pour le succès. C'est pourquoi le programme pour les femmes et la paix et la sécurité mérite tout le soutien que nous pouvons lui apporter collectivement.

Nous aimerions saisir cette occasion pour saluer les progrès réalisés par le Gouvernement afghan. L'augmentation du nombre de décès de femmes que je viens de mentionner est principalement attribuable aux attentats-suicides terroristes. Les pertes humaines attribuables aux forces gouvernementales ont diminué de 19 %. L'Afghanistan a pris des engagements clairs et a élaboré un plan d'action pour les femmes et la paix et la sécurité. De plus en plus de femmes occupent des postes gouvernementaux importants. Nous nous félicitons également de la récente ordonnance confirmant la loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, et attendons avec impatience sa mise en œuvre.

Personne ne nie les défis considérables et le long chemin à parcourir. Un effort soutenu sera nécessaire pour accroître la participation indispensable des femmes à l'éducation, au travail et à la prise de décisions. Les prochaines élections seront une occasion importante d'accroître la participation des femmes à la vie publique. Les femmes ont un rôle à jouer en tant qu'électrices, militantes et candidates politiques. Nous espérons qu'un effort concerté de la part du Gouvernement, de la Commission électorale indépendante et de la société civile, avec l'appui de la MANUA, permettra de faire des progrès réels dans ce domaine.

Les femmes ont également joué un rôle dans le succès récent de la deuxième réunion du Processus de Kaboul, en tant que membres du Haut Conseil pour la paix, ou grâce au soutien des organisations de femmes à l'offre de paix mise sur la table. La Belgique soutient pleinement la déclaration du Processus de Kaboul pour la coopération en faveur de la paix et de la sécurité et félicite le Gouvernement afghan d'avoir obtenu un large soutien national et international en faveur d'une offre de paix généreuse et concrète. Il appartient maintenant aux Taliban de répondre. Nous félicitons également le Gouvernement ouzbek d'organiser une conférence internationale sur la paix et le développement en Afghanistan à Tachkent à la fin de ce mois. Le soutien international, et surtout régional, au processus de paix et au développement, mené par l'Afghanistan, est essentiel pour réaliser des progrès durables.

*La séance est levée à 13 h 50.*